



BULLETIN MUNICIPAL
N° 56 DÉCEMBRE 2016
www.louannec.com

Joyeuses fêtes et bonne année 2017

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Charte Territoriale pour l'eau.....	p 4-5
Le Lenn en fête	p 5
Finances.....	p 6
Tourisme.....	p 7
Bibliothèque	p 8

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux	pp 9 à 13
Défi Louannec-Perros 2016.....	p 14
Départ en retraite d'Annie Le Bellec	p 14
11 novembre	p 15
Commission Communale des Jeunes	p 15
CAL - PLU - IRM.....	p 16
Repas des anciens	p 17

LA VIE SCOLAIRE

Ecole Primaire - FCPE.....	p 18-19
CAEL.....	p 19

LA VIE SOCIALE

Les accueils de loisirs à Louannec	p 20
--	------

LA VIE ASSOCIATIVE

Gavotte Louannécaine - Diwan.....	p 21
ARAL - Baby gym	p 22
UNC	p 23
Bourse aux vêtements - Louannigous.....	p 28
Club de tarot - Ateliers et chemins	p 29
Voix liées - Viens jouer	p 30
Espoirs Talibés - CIPE	p 31
Skol al Louarn - Danse Passion	p 32

LA VIE SPORTIVE

Hand-ball - Sternes	p 33
Baby Ball - Les Cyclos	p 34
USPL	p 35
TTLPL - Yoga	p 36
Tennis Club - Agel.....	p 37
Bad'loisirs - Kimochi Dojo.....	p 38

ENVIRONNEMENT

P 39

RENCONTRE

P 40-41

CES 50 DERNIÈRES ANNÉES QUI ONT CHANGÉ LOUANNEC

P 42

ARRÊT SUR IMAGE

P 42

PÊLE MÊLE

P 43-44

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

P 44

ARTISANS COMMERÇANTS

P 45

INFOS PRATIQUES

P 46



Ce bulletin municipal N° 56, poursuit sa mission d'information et de proximité auprès des habitants de Louannec.

Vous y trouverez donc des articles et photos relatifs aux événements qui se sont déroulés cette année dans la commune, reflets de la richesse des activités de notre vie locale.

Comme d'habitude, une large part est consacrée aux associations et clubs de sport, dont le dynamisme ne faiblit pas.

Comme nous le faisons depuis plusieurs numéros, nous souhaitons mettre en avant des jeunes de la commune qui se distinguent dans des disciplines souvent difficiles mais prometteuses d'avenir. Ils sont nos ambassadeurs à l'extérieur de la commune.

En espérant que vous passerez d'agréables fêtes, nous vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

L'équipe rédactionnelle

Inscrivez-vous au bulletin d'information électronique (newsletter sur le site web de la maire : www.louannec.com)

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



En cette fin d'année, et à la veille d'une année électorale chargée de scrutins - mai et juin 2017, qui sera sûrement riche d'enseignement, il me semble important de souligner que la France doit maintenir à tout prix ses trois piliers qui sont les fondations de notre société : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Une liberté de vivre, de circuler, d'entreprendre, de s'exprimer qui libère les énergies plutôt que de les cristalliser et les stigmatiser. Une égalité qui fixe à chacun les mêmes droits mais également les mêmes devoirs qu'ils soient riches ou pauvres. Une fraternité qui engage chacun envers l'autre, comme peuvent l'être la protection sociale, le chômage et la retraite. Une remise en cause de ces fondamentaux serait contraire à cette devise. C'est pourquoi nous allons dans les semaines qui viennent faire apposer sur les principaux bâtiments communaux (mairie, écoles, ...) la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Lors des élections de mars 2014, nous avons émis le souhait, dans notre programme, de faire un point de situation sur les dotations de l'Etat et leur évolution sur les 3 premières années du mandat. Comme annoncé régulièrement dans les médias, l'Etat a engagé une politique de réduction importante des déficits publics en prélevant sur les ressources des collectivités territoriales, dont les communes, l'équivalent de 11 milliards d'euros. Cette ponction se matérialise, tous les ans, par le prélèvement d'un pourcentage sur l'ensemble des recettes communales, la perte cumulée pour la commune de Louannec s'élève à 107 000 € sur 3 ans, soit un montant un peu moins catastrophique qu'initialement prévu lors du lancement de l'opération par l'état (270 000 €), lié sans doute au fait que la commune de Louannec était peu dotée au regard des communes alentour. Dans le même temps, la dynamique immobilière et une légère revalorisation des bases d'imposition ont permis de générer un surplus de recette fiscale de 115 000 €, comblant tout juste la baisse des dotations, et ce sans augmentation des taux d'imposition, qui sont restés inchangés sur la période (taxe d'habitation : 14,48%, foncier bâti : 16,73%, foncier non bâti : 67,30%). C'est avec ces données, que le conseil municipal lors d'une réunion préparatoire, qui servira de base au débat d'orientation budgétaire courant janvier puis au vote du budget en mars, a validé le principe de maintenir ces taux d'imposition et ce jusqu'à la fin du mandat en 2020. C'est un engagement fort que nous avons affiché dans notre programme électoral de mars 2014. Nous nous devons de le confirmer.

Concernant la révision du PLU, le conseil municipal a validé le projet lors de sa séance du mois de septembre. Il a été soumis aux différents services de l'Etat communément appelé « Personnes Publiques Associées » ou PPA afin qu'ils en valident le contenu et fournissent des propositions de modifications à y apporter. Nous entrons maintenant dans la dernière ligne droite avec l'enquête publique qui se déroulera du 30 décembre au 31 janvier, avec la présence du commissaire-enquêteur en mairie un jour par semaine. La prise en compte des dernières modifications suite au rapport final de l'enquête doit nous permettre de prendre un arrêté définitif du PLU à la mi-mars. Si vous avez des commentaires ou remarques à faire, ou tout simplement si vous voulez vous renseigner, n'hésitez pas à consulter les différents documents disponibles en mairie, et/ou prendre contact avec le commissaire-enquêteur aux jours et heures affichés en mairie.

La période des fêtes de fin d'année est le moment privilégié pour se rassembler en famille afin de partager un moment de convivialité et d'échange. Malheureusement, tous n'ont pas cette chance et vivent souvent seuls ces instants, j'ai une pensée pour eux.

A tous, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017....

Le Maire
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



LA CHARTE TERRITORIALE POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

La commune de Louannec fait partie du « Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers », syndicat qui travaille avec les collectivités pour les inciter à intégrer les enjeux liés à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Louannec s'est déjà engagée dans une démarche de protection des milieux aquatiques par la charte communale Dour hon Douar, mise en œuvre en 2004, qui définissait les bonnes pratiques en matière de désherbage communal et d'aménagement de l'espace rural.

Cette charte n'est plus suffisante en regard de la consommation et de l'exploitation actuelle de l'eau. L'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau est de plus en plus important, et il est demandé à chacun d'y participer.

Ceci est préconisé par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui vise la reconquête d'un bon état des eaux pour 61% des eaux du territoire de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, alors qu'il n'est actuellement qu'à 50%.

Le syndicat des bassins versants propose donc une nouvelle mouture de cette charte, avec de nouveaux enjeux identifiés sur le territoire et des engagements entre les différentes parties pour y répondre. Il s'engage à mobiliser ses moyens pour accompagner les collectivités, tandis que ces dernières s'engagent à faire évoluer leurs pratiques en conséquence et seront évaluées périodiquement.

Le Conseil Municipal de Louannec, lors de sa séance du jeudi 24 novembre 2016, a décidé d'adhérer à cette nouvelle charte.

Les thématiques traitées dans cette charte concernent :

- le bocage : préservation de l'existant et entretien ;
- les bords de route : gestion des accotements, des fossés, des talus ;
- les milieux aquatiques : gestion du réseau hydrographique et des zones humides ;
- les plantes invasives : élimination et protection ;
- l'entretien des espaces communaux : désherbage et gestion différenciée ;
- les bâtiments, infrastructures et équipements : entretien des locaux, gestion des eaux usées, économies d'eau.

Des fiches techniques apportent des recommandations aux élus et agents, et seront disponibles pour les habitants.

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La GEMAPI, au moins pour son volet "prévention des inondations", est née des recommandations en matière de gestion des ouvrages de prévention des inondations, suites à la tempête Xynthia et aux inondations dans le Var en 2010.

C'est une compétence nouvelle confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation à compter du 1er janvier 2018, avec possibilité d'anticiper dès maintenant. Cette compétence, qui sera exclusive et obligatoire, se substituera aux actions préexistantes des collectivités territoriales et de leurs groupements, actions qui étaient jusqu'alors facultatives et non uniformément présentes sur les territoires exposés au risque d'inondation ou de submersion marine.

Dans le cadre de la GEMAPI, les actions entreprises par les intercommunalités sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des zones humides.

Concrètement, Louannec sera directement concernée :

- par l'aménagement des bassins versants, assuré par le syndicat cité ci-dessus, qui sera certainement intégré dans la nouvelle communauté ;
- par la surveillance, l'entretien et la réhabilitation des digues : la digue du Lenn ;
- et par la gestion des zones humides dont la commune est largement dépendante dans l'évolution de son urbanisme.

Les prévisions de travaux pour 2017

- Salle de sports « Le Carpont » : l'extension réalisée en 2015-2016 se révèle très bruyante pour les utilisateurs. L'étude architecturale n'ayant pas pris en compte l'acoustique, il apparaît nécessaire de faire une étude sur ce sujet, en espérant que le budget 2017 intégrera le coût des travaux d'isolation phonique nécessaires ;
- Le remplacement des huisseries au cimetière du Tossen : portes, portillon et portail ;
- Côté accessibilité handicapés, il est prévu de réaliser de nombreux aménagements sachant que l'accessibilité devra être fonctionnelle sur tous les



sites de la commune en fin 2018. Une bonne partie a déjà été réalisée en 2016 ; en 2017, l'accent sera mis sur les cheminements et les équipements, principalement sanitaires, au cimetière du Tossen, à l'église, à l'école primaire, au foyer et au camping. Il nous restera en 2018 les aménagements relatifs à la voirie : stationnements et cheminements pédestres ou pour fauteuils.

- La création d'une zone de stationnement avec abribus à Mézernec, en bas du Croajou, ainsi qu'au carrefour de la route du Croajou et de Gravelen, pour supprimer l'abribus actuel au milieu de la route du Croajou, très dangereux.
- En effacement de réseaux, il est prévu de travailler sur la zone d'Ar Vouster en profitant d'une opération de renforcement électrique faite par le SDE

(Syndicat Départemental d'Electricité), en y ajoutant l'installation d'un éclairage public sur l'ancienne voie de chemin de fer entre Ar Vouster et Roch Wenn, ceci ayant été budgété en 2016. Par la suite, on procédera à l'effacement de réseau et à l'équipement en éclairage public à Kerguen Bihan, sur un budget 2017.

- Les travaux de voirie ne sont pas encore définis au moment où j'écris cet article, mais devraient concerner le prolongement de la mise en enrobés de la partie haute de la route de Kernu, jusqu'au rond-point de Roz ar Histin. Une autre option pourrait concerner la réfection de la route de Pen ar Crec'h au Croajou, suite aux effacements de réseaux.

Jean-Pierre MORVAN

LE LENN EN FÊTE

L'idée est partie de monsieur le Maire qui voulait organiser un feu d'artifice sur le Lenn, pour renouer avec les fêtes estivales disparues depuis environ trente ans. La sous-commission, créée à cet effet, prolongea l'idée du premier magistrat de la commune en pensant à une après-midi festive et récréative. Organisée dans l'enceinte du camping où se mêleraient Louannécains et vacanciers, cette demi-journée serait ponctuée par un repas champêtre et le feu d'artifice.

Mis en place, ce moment de convivialité et de bonne humeur a permis d'assister à une parade de sonneurs dans les allées du camping par le groupe "Sonerien da Viken" puis à une invitation à la danse bretonne avec la participation de "la Gavotte louannécaine" que nous remercions.

Ce fut ensuite au tour des "Couillons de Tomé" de nous régaler par des chants marins, pour certains repris par l'assistance. Un concert atypique qui a enchanté petits et grands. La zumba de "One Pulse" a permis aux plus jeunes de se défouler sur des rythmes endiablés. Mélange de salsa, de reggaeton et de merengue, ses origines latinos ont embrasé la piste et les danses.

"Lableue Guitare" groupe de blues-rock inspirée des plus grands bluesmen américains a régalié un parterre attentif et conquis.

Nous remercions notre ami Christophe Parré qui a assuré d'une main de maître la sonorisation de ces spectacles.

Nous faisons remarquer que tous ces groupes sont de Louannec ou avec de nombreux Louannécains dans leurs rangs.

Sur place, la restauration a permis de se requinquer un peu avant de s'émerveiller devant le feu d'artifice "Ruggiéry" tiré par monsieur Le Poulard de Lamballe.

Nous remercions le personnel du camping et tous les bénévoles qui ont permis que cette journée se déroule sous les meilleurs auspices.

Guy PARZY





FINANCES

Et voilà l'année qui se termine.

C'est aussi le moment d'analyser l'année écoulée. Faisons le point ensemble sur ce qui s'est passé depuis ces dernières années en analysant la période de 2011 à 2015 :

- 1) La commune de Louannec a « perdu » 29 000 € de dotations versées par l'Etat ;
- 2) Par contre, pour 2016, nous savons que ces dotations diminueront d'un peu plus de 75 000 € ;
- 3) Heureusement, face à cela, la population a augmenté, et les bases d'imposition ont progressé aussi. Les recettes en impôts locaux ont progressé, sur la même période de 161 000 €, alors que les taux d'imposition n'ont pas augmenté.
- 4) La commune de Louannec a investi un peu plus de 840 000 €/an. Malgré cela, Louannec a vu son endettement par habitant diminuer de 40% (il passe de 1 118 € à 667 €).

En comparant Louannec aux autres communes du canton (9 communes) :

	Montant	Canton	classement	Observations
Recettes de fonctionnement / hab.	739 €	de 654 € à 1 840 €	8ème place	Stabilité
dont Impôts locaux / hab.	343 €	de 217 € à 766 €	8ème place	Stabilité
dont Dotations de l'Etat	191 €	de 119 € à 325 €	8ème place	Stabilité
Dépenses de fonctionnement /hab.	552 €	de 528 € à 1 774 €	8ème place	Stabilité
dont Charges de Personnel	315 €	de 228 € à 923 €	8ème place	Stabilité
dont Subventions versées	33 €	de 10 € à 102 €	2ème place	3ème en 2014
Encours de la dette / hab.	667 €	de 478 € à 2 106 €	8ème place	6ème en 2014

Nos recettes de fonctionnement sont peu élevées au regard des autres communes du canton. Les équipes municipales successives ont fait de choix de ne pas « trop charger » les contribuables. Louannec n'est qu'au 8^{ème} rang sur les 9 communes. Cela se retrouve aussi au niveau des dépenses. Là encore, et du fait de la gestion de la commune, les dépenses se trouvent aussi au 8^{ème} rang. Et ces classements sont restés stables.

Concernant les subventions versées aux associations, la commune participe encore un peu plus en 2015 et « monte » d'une place au classement.

Pour l'encours de la dette, nous respectons nos engagements, et l'encours de la dette diminue et « gagne » 2 places au classement.

Sur l'Argus des communes, les communes sont notées en fonction des dépenses par habitant.

Voici ce que donne le classement à partir des budgets de 2015 :

	Montant	Canton	classement
Dépenses totales /hab.	940 €	de 874 € à 1 967 €	7ème place
dont Dépenses de fonctionnement /hab.	552 €	de 528 € à 1 774 €	8ème place
Note sur 20	15	de 0 à 15	1ère place

Pour notre commune qui est au 4^{ème} rang par le nombre d'habitants sur le canton, vous voyez que pour les dépenses totales (pour le fonctionnement et l'ensemble des investissements), notre commune est au 7^{ème} rang, donc parmi les moins dépensières.

Le résultat est que notre commune se trouve avoir la meilleure note sur le canton.

Voilà, en résumé, la situation de notre commune.

En cette fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter, ainsi qu'à l'ensemble de vos familles, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Marc BACUS



CAMPING MUNICIPAL

Une saison se termine, une autre s'annonce déjà...

Comme chaque année, nous espérons que la nouvelle saison sera aussi réussie que la précédente.

Avec le recul, nous nous apercevons que le principal facteur d'une saison réussie est la météo.



Sur ce plan, l'été 2016 ne nous a pas déçu...

La météo est importante, mais ce n'est pas heureusement le seul critère.

Pour fidéliser les clients, il faut aussi entretenir et améliorer les conditions d'accueil de notre camping.

Chaque année, de-

puis 2014, nous maintenons, réparons, réhabilitons nos équipements.

En 2016, outre un nouveau mobil-home 3 chambres, nous avons sécurisé l'accès au camping par un système de reconnaissance automatique des plaques minéralogiques. Ainsi, seules les voitures autorisées peuvent passer les barrières du camping.

Nous avons travaillé également sur l'animation du camping pendant la période estivale. Le camping a participé à la fête du Lenn le 24 juillet, et nous avons renforcé l'équipe d'animateurs. Une animatrice diplômée (BAFA) s'est occupée des enfants à partir de 3 ans. Cette activité a été très appréciée des enfants, mais aussi des parents.

Je profite de ce bulletin pour remercier l'ensemble des intervenants: équipe du camping, services techniques, CAL, bénévoles et élus.

Pierre VAISSIÉ

RECHERCHE PERSONNE TITULAIRE DU B.A.F.A.

Pour compléter son équipe d'animation, le camping de Louannec recherche un titulaire du B.A.F.A. pour animation d'enfants de 3 à 12 ans et ce pour la saison 2017 (principalement Juillet et Août).

Lieu d'emploi : camping de Louannec

Alors si vous voulez vous investir au sein de notre structure, adresser votre demande de candidature à la Mairie de Louannec (22700).



Le Lenn en fête



Feu d'artifice sur le Lenn



Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois.

[Pierre DUMAYET]

ET VOTRE BIBLIOTHÈQUE, COMMENT ÇA MARCHE ? PAS TROP MAL !!!

En 2016, 14% des Louannécains ont adhéré à la bibliothèque municipale (inscription gratuite) se répartissant entre 60% d'adultes et 40% de jeunes. Toutes les classes de maternelle viennent régulièrement avec leurs enseignantes choisir des livres et écouter des histoires.

Plus de 6 000 ouvrages ont été empruntés cette année

En 2016, nous avons fait l'acquisition de 350 ouvrages - et nous proposons dorénavant 18 périodiques, également empruntables.

La bibliothèque départementale a mis à notre disposition près de 1000 ouvrages de toute nature (romans, documents, beaux livres, BD, albums jeunes) et a permis de satisfaire les demandes spécifiques des lectrices et des lecteurs.

Le budget d'acquisition de documents, de maintenance du logiciel et d'investissements divers fait partie intégrante du budget municipal.

Le fonctionnement de la bibliothèque municipale (accueil des lecteurs, choix des livres, enregistrements, couverture, ainsi que l'animation pour les classes maternelles) est entièrement assuré par les 17 bénévoles qui ont donné en 2016 plus de 1000 heures pour la bibliothèque.

ET VOUS LECTRICES ET LECTEURS, JEUNES ET . . .TOUJOURS JEUNES

Pour 2017, entraînez des nouveaux lecteurs, venez toujours plus souvent, dites-nous vos coups de coeur, vos déceptions, proposez-nous des ouvrages, des auteurs. Nous sommes à votre écoute.

Et vous parents, savez-vous qu'aucun jeu vidéo, qu'aucune série télé ne remplace un bon livre, une bonne histoire avec de s'endormir : c'est avant tout par la lecture que vos enfants grandiront harmonieusement et développeront leur imaginaire. La littérature de jeunesse est une littérature à part entière qui parle de tous les sujets de sociétés, personnels, familiaux, de tous les sentiments de toutes les attitudes de la vie quotidienne. Pourquoi s'en priver, pourquoi les en priver ?

LES BÉNÉVOLES VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2017

La lecture, c'est sans fin, c'est comme l'amour. [Christian BOBIN]

Danielle Viard : adjointe en charge des affaires culturelles

Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles

contact : biblio.louannec@gmail.com - 02 96 91 03 96





COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 25 mai 2016

↳ Arrêté du projet du nouveau périmètre de LTC suite à fusion

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de l'arrêté du projet du nouveau périmètre de LTC suite à fusion :

SDCI - Avis sur l'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 29 avril 2016 portant projet de périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 35;

VU le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mars 2016 portant Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 avril 2016 portant projet de périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux ;

CONSIDERANT les réunions du comité de pilotage relatives au projet de fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

CONSIDERANT que les statuts de la future communauté d'agglomération seront adoptés ultérieurement;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) des Côtes d'Armor arrêté le 29 mars 2016 prévoit la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

Le préfet a, en application des dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, mis en œuvre une telle orientation du SDCI par arrêté préfectoral du 29 avril 2016 portant projet de périmètre de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

Cet arrêté préfectoral a été notifié à la commune le 12 mai 2016. Dès lors, la commune dispose d'un délai de soixante-quinze jours à compter de cette notification pour se prononcer sur ce projet de fusion, sauf à ce que son avis soit réputé favorable.

A ce titre, Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le préfet ne pourra prononcer la fusion proposée, au plus tard le 31 décembre 2016, que dans la mesure où

la moitié des conseils municipaux des communes incluses dans le projet de périmètre de la fusion projetée représentant la moitié de la population totale concernée aurait délibéré favorablement sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion projetée. Une telle majorité devra nécessairement comporter l'accord du conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale. A défaut d'accord des communes exprimé dans les conditions de majorité précitées, le préfet pourra, éventuellement, passer outre le désaccord des Communes en prononçant, au plus tard le 31 décembre 2016, par arrêté motivé la fusion projetée après avis de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) des Côtes d'Armor.

Afin de rendre son avis, la CDCI disposera d'un délai d'un mois à compter de sa saisine par le préfet et pourra dans ce cadre entendre les maires des communes intéressées et les présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à même d'éclairer sa délibération. Dans ce délai d'un mois, la CDCI pourra amender le périmètre de la fusion mise en œuvre par le préfet en adoptant un amendement à la majorité des deux tiers de ses membres.

L'arrêté préfectoral portant création du nouvel EPCI par fusion des communautés fixera le nom, le siège et les compétences de la communauté issue de la fusion.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, de se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, sur le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux, tel qu'arrêté par le préfet des Côtes d'Armor le 29 avril 2016.

Monsieur le Maire précise que la communauté passera de 38 à 60 communes, et le nombre d'habitants de 75 000 à 100 000.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 4 abstentions (Jean-Pierre Morvan, Pierre Vaissié, Xavier Roussiau, Guy Parzy).

↳ Acquisition équipement à Roc'h Wenn : jeux

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'acquisition de jeux auprès de la société Adequat pour un montant de 5 464,80 € TTC émise par la commission environnement (2 tables de pique-nique, 2 poubelles, 2 maisonnettes, 1 banc et 1 portique, le tout en bois).

Adopté à l'unanimité.

↳ Illuminations de Noël



Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de la commission environnement pour l'acquisition des illuminations de Noël pour un montant TTC de 8116,80 € en 2016 et de 4190,40 € en 2017 auprès de la Société Sedi. Ceci permettra de finaliser le renouvellement en équipement économe en énergie.

Adopté à l'unanimité.

↳ Mise à disposition de VAE (vélos à assistance électrique) par LTC et tarifs de location

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de mise à disposition de VAE par LTC, ainsi que des tarifs de location à appliquer, après distribution des prospectus élaborés par LTC :

Le parc de VAE propose en location aux communes intéressées, pour leurs campings municipaux, capitainerie..., durant la saison 2016, moyennant une participation financière de 250 € pour le 1^{er} VAE et 200 € pour les suivants. Les tarifs de location pratiqués sont les mêmes pour les différents partenaires, à savoir :

- 10 € pour une journée
- 55 € la semaine

L'OTC se charge de l'entretien courant et assure les frais d'usure ordinaire sur les VAE tout en sachant que le client dépose, à la date de l'enlèvement du vélo, une caution de 400 € servant à rembourser les frais éventuels de réparation causés par ses soins.

Monsieur Pierre Vaissié précise que la location à la demi-journée est supprimée, que les réparations éventuelles sont à charge de la commune (150 € en 2015), et propose de s'engager pour 5 VAE au camping (1x250 € + 4x200 €, soit 1050 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents à la mise en œuvre du projet.

↳ Tarifs épicerie et divers au camping

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs épicerie du camping équivalents à ceux de 2015 et de nouveaux tarifs de produits divers (tableaux fournis en CM).

Monsieur Pierre Vaissié précise que ce commerce au camping fait l'objet d'un partenariat avec 2 fournisseurs « locaux », 1 pour l'épicerie, et un 2^{ème} pour le pain.

le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les tarifs proposés.

↳ Renouvellement du bail de la poste

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le bail de la Poste arrive à expiration le 31 décembre 2016 et qu'il est nécessaire de le renouveler pour une période de 9 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025, aux mêmes conditions que les baux précédents (même indice : 4 622,91€). le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le

Maire à renouveler le bail de la Poste pour 9 ans et à signer toutes pièces nécessaires.

↳ Cession d'un terrain de 21m²

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande de cession d'un terrain de 21 m² suite à une demande de Monsieur AZNAR Xavier 4, rue du val de Kernu parcelle C 1698. Cette parcelle résultait d'une réservation pour l'implantation d'un transformateur électrique qui n'a pas été réalisée.

Monsieur le Maire propose de céder ce terrain à l'euro symbolique, tous les frais étant à la charge de l'acquéreur, et de confier le dossier à Me KREMER, notaire à Perros Guirec.

Monsieur Jean-Pierre MORVAN précise qu'il n'est pas d'accord pour céder du terrain constructible pour l'euro symbolique, et que ceci pourrait créer un précédent dans la commune.

le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires

↳ Questions Diverses

● Motion contre la suppression de 5 places pédiatriques à Trestel. Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une motion contre la suppression d'un tiers des places d'Hôpital de Jour de rééducation pédiatrique de Lannion-Trestel :

● Avenant au marché de l'extension de la salle de sports Monsieur le Maire donne connaissance de l'avenant de moins-value d'un montant total de 748,18 € HT (897,82 € TTC) pour le lot « électricité » (entreprise LE BOHEC) des travaux d'extension de la salle de sports, suite à la suppression de l'alarme anti-intrusion.

le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant. Monsieur le Maire annonce que l'inauguration est fixée au samedi 25 juin.

● Taxe de séjour 2016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de maintenir la taxe de séjour 2016 identique à celle de 2015 (tableau fourni en CM).

Adopté à l'unanimité.

● Zonage assainissement pluvial

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir un zonage d'assainissement pluvial de la commune dans le cadre de la révision du PLU et propose de retenir le cabinet Quarta pour un montant de 4900 € HT.

Adopté à l'unanimité.

● Informations diverses

Suite à son extension, le nom retenu pour le complexe sportif sera : « Le Carpont / Ar C'harrpont »

● L'assemblée générale du comice agricole aura lieu le 3 juin prochain à Trégastel à 19h.



Conseil du 12 septembre 2016

▷ **Déclarations préalables pour clôture et permis de démolir**

Les déclarations en lien avec le PLU, ont été expliquées et proposées au vote par M. le Maire.

- a) Obligation de déclaration préalable pour clôture : Approuvée à l'unanimité
- b) Obligation préalable de démolir : Approuvée à l'unanimité

▷ **Arrêté du Plan Local d'Urbanisme**

Intervention du Cabinet Quarta qui nous présente l'étude effectuée concernant le PLU faisant suite au Plan d'Aménagement et de Développement Durables, aux différentes réunions publiques et consultations des PPA (Personnalités Publiques Associées).

Explications sont données sur les différentes « Zones » constituant le PLU. Après transmission de cette étude au PPA, des modifications pourront être formulées et prises en compte selon les remarques et suggestions formulées notamment par les citoyens.

Le PLU pourra être revu et modifié et son approbation sera effective au printemps prochain.

M. le Maire nous fait remarquer malgré tout qu'il existe quatre « zones d'ombre » relatives au SCOT (schéma de Cohérence Territoriale) :

- Interdiction d'extension du secteur de Kernu.
- Obligation de vingt logements par hectare (dix auparavant).
- Aucune extension possible sur la zone de Nantouar à cause de la Loi Littoral.
- Les zones humides nous interdisent l'extension d'urbanisation et provoque des coupures.

19h00 - M. le Maire propose une suspension de séance, acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal, afin de donner la parole aux habitants présents. Les questions et remarques ont concerné des cas particuliers et personnels auxquelles M. le Maire a répondu dans la mesure où les réponses étaient possibles.

19h20 - Reprise du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose le vote de l'approbation du PLU.

L'Approbation du Plan Local d'Urbanisme a été voté à l'unanimité.

▷ **Questions Diverses**

● **Information de M. Pierre Vaissié :**

L'IRM mobile dont dépend le CHU de Lannion et l'hôpital de Guingamp est obsolète. L'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) met à disposition un nouvel appareil mais le CHU de Lannion a en charge de fournir les locaux adaptés, ce dont, budgétairement il ne peut s'acquitter. Une association s'est créée avec pour but de collecter des fonds en vue la

construction de ce local spécifique.

M. le Maire propose de verser un euro/ habitant à cette association.

Intervention de M. Loïc Kergadallan, lequel précise qu'il est favorable à cette démarche municipale, précisant malgré tout que les pouvoirs publics pouvaient eux aussi à titre de subvention exceptionnelle participer à cette initiative.

La proposition de M. le Maire a été adoptée à l'unanimité.

● **Demande exceptionnelle de subvention proposée par M. Pierre VAISSIÉ :**

Le club de gymnastique « les Sternes » célèbrent ses 40 années de fonctionnement en octobre prochain. Il propose de verser une subvention exceptionnelle à cette association. Adoptée à l'unanimité.

● **Question formulée par M. Loïc Kergadallan au sujet des compteurs Linky :**

Quelle est la position de la Municipalité au sujet de l'installation des compteurs Linky sur la commune ?

Peut-on refuser cette installation ainsi que les usagers ?

Réponses de M. le Maire :

"A ce jour, à ma connaissance personne ne peut refuser cette modification de compteur. Suite à une réunion en préfecture, l'ERDF a précisé que les nouveaux compteurs n'avaient aucune incidence sur la santé et la vie privée.

L'installation à l'intérieur des domiciles doit être effectuée en présence du propriétaire.

Pour les compteurs extérieurs sur le domaine public, le poseur a toute latitude pour l'installer.

Notre commune n'est pas encore concernée."

● **Intervention de Mme Nicole Michel – Portage des repas**

Le portage des repas de nos anciens s'arrête officiellement le 3 octobre 2016.

Une solution au cas par cas sera mise en place par la municipalité.

Actuellement six personnes bénéficient de ce soutien sur la commune.





Conseil du 11 octobre 2016

↳ Travaux

1- Aménagement des abords du restaurant scolaire.

Les travaux d'aménagement du parvis et du côté Est de la salle ont été réalisés par l'entreprise SETAP en mai et juin.

Devis SETAP sur travaux finalisés : 14382 € HT

Adopté à l'unanimité ce devis.

2- Aménagement sécurité Kernu Avenant 1 SETAP 4 440 € HT

option complémentaire qui s'avère souhaitable. Les îlots franchissables ont été installés sur lit de béton et non de sable, comme initialement prévu, en raison de la circulation importante sur cette route. Cette option est un peu plus onéreuse d'où cet avenant de 4 440 € HT.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cet avenant.

3- Voirie définitive du lotissement Poulajous Bihan

Tous les lots ont été bâtis à ce jour. Le projet a pris un an de retard, car l'entreprise Colas a dû reprendre entièrement le réseau d'assainissement.

Le marché a déjà été attribué avec le marché de voirie provisoire. Le montant était de 85 700 € TTC plus 12 650 € à verser au SDE pour l'éclairage public.

Ces dépenses sont effectuées sur le budget du lotissement.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. Le Maire à reprendre contact avec l'entreprise Colas.

↳ Syndicat départemental d'énergie (SDE)

Effacement de réseau programmes 2016 et 2017.

Monsieur le Maire donne connaissance des propositions du SDE pour les travaux ci-dessous :

Enedis renforce et enterre à sa charge le réseau basse tension à Goas Enno /Ar vouster.

La commune de Louannec profite de ces travaux pour enfouir le réseau téléphonique et l'éclairage public.

1- Ar Vouster

Enfouissement basse tension est à la charge d'Enedis.

Eclairage public : 60% du montant HT (version SHP 100 W : 33 500 € HT) soit 20 100 HT (version LEDS 70W : 36 800 € HT) soit 22 080 HT

Réseau téléphonique 15 000 € TTC à la charge en totalité de la commune + 1 600 (18 % du coût du câblage)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux.

2- Roc'h Wenn : Projet d'extension de l'éclairage public attendu depuis longtemps par les riverains.

Coût total 21 620 € HT : 12 972 € à la charge de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux.

3- Gravelen / Kerguen Bihan en 2017 : Proposition d'enfouissement des réseaux et extension de l'éclairage public.

Lancement de l'étude adopté par le Conseil.

↳ Lannion Trégor Communauté (LTC)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des propositions de délibérations sur le projet de statuts et la composition du conseil communautaire. - LTC, le Haut Trégor et la Presqu'île de Lézardrieux fusionnent au 1^{er} janvier 2017.

M. Le Maire lit le projet de délibération.

Contre : Nadia Le Bars, Guy Parzy, Pierre Vaissié, Pascal Bodiou, Jean-Pierre Morvan.

Pour : 13

M. Le Maire lit le projet de la composition du futur conseil communautaire.

Il est soulevé un véritable problème de représentation. Louannec passe de 3 à 2 conseillers communautaires.

Lannion conserve 16 délégués et Perros-Guirec 6. Plusieurs communes perdent des représentants.

Certains s'interrogent sur la façon de suivre les diverses commissions avec deux conseillers communautaires.

Contre : Pierre Vaissié, Pascal Bodiou

Abstention : Jean-Pierre Morvan, Nadia Le Bars, Emile Zégganne, Guy Parzy, Emmanuel Cogneau

Pour : 11

↳ Appel d'offres

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de lancer des appels d'offres pour le parking du camping et le parking du bas du Croajou et demande d'émettre un avis sur ces projets

Projet du parking et du déplacement de l'arrêt de car route de Penn ar C'hoat.

Total estimé à 31 000 € HT.

Des subventions seront sollicitées.

Aménagement du parking du camping

Les travaux ont été estimés comme suit :

33 000 € HT aménagements

23 000 € HT option plateau

15 000 € HT option enrobé entrée.

Etudes : octobre-décembre 2016

Travaux : février-mars 2017.

Le bureau d'étude de LTC sera sollicité, les travaux étant trop complexes pour être menés en régie.

Les projets sont adoptés à l'unanimité.

La commune va s'inscrire pour deux programmes de containers enterrés.

↳ Tarifs camping 2017

Lecture des propositions de tarifs émises par la commission camping pour 2017.



M. Pierre Vaissié précise que les tarifs n'ont pas connu d'augmentation depuis 3 ans.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs du camping pour 2017.

↳ GRDF

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition des redevances dues par GRDF pour l'occupation du domaine public pour :

Les ouvrages de réseaux de distribution de gaz : 937 €

Au titre de l'occupation provisoire des réseaux de gaz : 400 €

Soit un total de 1 337 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

↳ Rapports annuels

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport du Syndicat d'Eau.

Le Conseil prend acte du rapport sur l'eau.

Monsieur le Maire donne connaissance du compte-rendu d'activités 2015 de l'Établissement Public foncier de Bretagne (EPFB).

Il est rappelé que la commune a acquis le rez de chaussée de la Maison Saint-Yves avec le portage foncier en 2013 pour une durée de 5 ans. La maison a été achetée 200 000 euros au diocèse.

Les travaux, les études, la gestion et la location sont gérés par l'EPFB.

Le locataire est l'association Diwan qui paie un loyer de 1180 euros par trimestre. Le locataire est à jour de ses loyers.

Il n'y a pas eu de travaux réalisés durant l'année 2014. Les travaux réalisés en 2015 apparaîtront sur le rapport de 2016.

Le Conseil prend acte du compte-rendu d'activités de l'EPFB.

↳ Questions Diverses

● M. Le Maire, revient sur le projet de cheminement piéton sécurisé vers le cabinet para-médical. Il va prendre contact avec la copropriété pour solliciter une participation financière aux travaux.

Le coût prévisionnel des travaux est de l'ordre de 9 000 euros financés - 1/3 Commune, 1/3 copropriété et 1/3 amendes de police.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande et cette répartition.

● M. Le Maire rappelle que le portage de repas au sein du Syndicat d'entraide a pris fin au début du mois. Il conteste, certaines affirmations parues dans la presse, que « la commune de Louannec laisserait tomber les bénéficiaires peu nombreux de la commune. »

Tous les bénéficiaires ont été reçus en mairie et une solution pérenne a été trouvée pour chacun des bénéficiaires, que ce soit en liaison froide qu'en liaison chaude.

● M. Le Maire fait savoir que M. Pascal Bodiou (conseiller délégué à l'environnement) souhaite mettre fin à ses fonctions, ce qui sera effectif le 31 octobre.

M. Le Maire remercie M. Pascal Bodiou pour le travail effectué depuis 2014.

M. Le Maire propose Mme Sylvie Cravec comme nouvelle conseillère déléguée à l'environnement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nomination de Sylvie Cravec.

M. Le Maire précise les deux premières missions de Mme Sylvie Cravec : réflexion autour de la zone humide de Poulajous et une opération communication sur le nouvel espace ludique de Roc'h Wenn.



Les enfants de l'école.



DÉFI LOUANNEC-PERROS 2016

Pour la seconde année consécutive, Louannec et Perros-Guirec ont organisé leur Défi sportif. Sous un soleil généreux, 31 équipes de deux concurrents se sont "affrontés" dans trois épreuves : la course à pied, le kayak biplace et le VTT, et ce, dans une ambiance festive et cordiale.



Dans le même temps était donné le départ d'une course pour tous et de deux randonnées pédestres organisées conjointement par l'ARAL de Louannec et les Amis de la Côte de Granit Rose de Perros-Guirec.

Ce défi a été d'un bon cru et le débriefing organisé le 7 novembre à la salle des navigateurs de Perros-Guirec en présence de Gervais Égault et Erven Léon, Maires des deux communes, des différents sponsors de l'épreuve et des bénévoles, a permis de mettre en exergue les points positifs mais également les améliorations à apporter. A cette occasion, un chèque d'un montant de 200 €, bénéfice de cette journée a été remis à deux représentants de l'association "Une IRM pour le Trégor" qui milite pour l'installation d'une I.R.M. au Centre Hospitalier de Lannion.

Nous voulons par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, remercier les bénévoles, les services techniques de la Mairie de Louannec, le C.A.L., le Docteur Le Berre et "La Croix Blanche" pour leur participation active et sans qui, cette journée n'aurait pas pu connaître ce succès et ce retentissement. Merci à tous et à l'année prochaine ...

Guy PARZY

DÉPART EN RETRAITE ANNIE LE BELLEC

Embauchée pour faire un remplacement comme femme de ménage en juin 1994, Annie Le Bellec a fait valoir ses droits à la retraite. Pour marquer cet événement, la Municipalité, les employés communaux et la famille se sont réunis à la salle des fêtes le vendredi 30 septembre.

Lors de cette cérémonie, Monique Le Parlouër, Directrice Générale des Services de la mairie, a présenté la carrière d'Annie Le Bellec qui, arrivée comme remplaçante, a terminé comme Agent territoriale principale.

Gervais Egault, Maire, s'est félicité entre autre, de la présence à cette manifestation d'amitié de Jean Nicolas, Maire Honoraire. Il a fait l'éloge de cette "femme de ménage serviable, toujours disponible, répondant présente aux diverses sollicitations, que ce soit à la cantine, à la garderie où à la mairie".

Elle travaillait aux heures où les autres se reposaient, mais elle avait horreur des confettis qui couvraient souvent le parvis de la mairie après les mariages".

En remerciement pour son travail au sein de la commune, elle a reçu un magnifique bouquet, la médaille de la commune, mais aussi un lave-vaisselle et des luminaires.





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

Ce 11 novembre 2016 a été l'occasion de commémorer le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice et de rendre hommage à tous les combattants de la première Guerre Mondiale, mais aussi, plus largement à ceux de 39-45 et d'Indochine. Cette cérémonie s'est déroulée en trois temps : partis en cortège de la Mairie, les élus, autorités et anciens combattants ont rejoint l'église où ils ont assisté à une messe du souvenir célébrée par le Père Brandt.

Un hommage a ensuite été rendu aux "Morts pour la France" de ces trois guerres, suivi par une remise de décorations. Monsieur le Maire a décoré deux anciens combattants louannécains : Paul Castanié (croix du combattant, médaille commémorative d'Algérie et Titre de Reconnaissance de la Nation) et Gérald Le Parenthoën (médaille commémorative d'Algérie et Titre de Reconnaissance de la Nation). Deux porte-drapeaux se sont vus remettre l'insigne de la fonction de porte-drapeaux, pour 12 et 10 ans



de service : Yves Omnès et Pierre Page.

La cérémonie s'est prolongée avec un dépôt de gerbe au monument du Guilors à la mémoire des cinq résistants fusillés.

LA COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES

Le 23 avril dernier, la Commission Communale des jeunes a été installée en mairie par Gervais Egault, Maire en présence de leurs parents et de conseillers municipaux.

Ces 9 filles et 7 garçons, âgés de 11 à 14 ans, pleins d'entrain et d'idées, se sont tous portés volontaires pour être porte-paroles des jeunes de la commune.

Outre deux temps forts, le nettoyage de printemps des plages et la préparation des colis de Noël pour les aînés de la commune, la commission des jeunes s'est réunie en mai, juin et novembre.

Les jeunes ont pu exposer leurs avis et leurs souhaits pour la commune.

Ainsi, trois commissions ont vu le jour :

Commission transport qui a travaillé sur le transfert de l'abribus de Penker, dont la localisation était totalement inadaptée. Ils ont transmis leurs souhaits à Monsieur Le Maire. L'abribus a déménagé au mois d'octobre.

La commission City stade souhaite peindre des lignes sur la surface de l'aire de jeux pour délimiter le milieu de terrain et les surfaces de réparation. Un plan a été réalisé et transmis en mairie.

Quant à la commission street-park, elle planche sur un terrain de glisse sur la commune, avec des modules complémentaires à ceux de Lannion et Perros-Guirec. Ils réfléchissent à un projet raisonnable en adéquation avec les finances de la commune. Ils doivent élaborer un cahier des charges (lieu, surface, localisation, matériaux, prix... de la structure) qu'ils transmettront à M. Le Maire quand leur avant-projet sera bouclé.

Les discussions vont bon train et ces jeunes font l'expérience grandeur nature de la démocratie, du débat et de l'engagement. Ces ambassadeurs d'aujourd'hui seront les citoyens responsables de demain.

Liste des jeunes de la Commission :

Enora ALLAIN, Lila CADRO, Ewen DENIAU, Gurwan FORTUNE, Dorian GODE, Clara HAYES, Elisa HIGELIN, Margot LANDAIS, Jeanne LEGENDRE, Noémie PERAN, Théo RAOUL, Suzanne REGNAULT, Axelle RICHARD, Barnabé RODIER, Lyam ROPARS, Clément TREVIEN.

Voir photo en dernière page.

Emmanuel Cogneau
pour la commission Communale des Jeunes.



COMITÉ D'ANIMATION

La série des manifestations organisées par le Comité d'Animations s'est terminée fin novembre par la quatrième édition du marché de Noël avec 37 exposants et de nombreux visiteurs. Cette année a été comme l'année précédente un bon cru, favorisée par un météo clémente. En plus de nos animations habituelles, nous avons reçu mi-novembre la troupe du Grenier pour une représentation de la pièce de théâtre de Jean-François Régnaud : « Le légataire universel ». Une centaine de spectateurs ont apprécié la qualité de ce spectacle.

Ces manifestations ne peuvent se réaliser sans l'implication forte de la petite équipe du CAL, le concours d'associations partenaires et de nombreux bénévoles que je tiens à remercier. Parce que la vitalité d'une commune se mesure aussi au nombre de ses animations, si vous avez un peu de temps, venez renforcer notre petite équipe.

Laissez-nous un message au **09 72 46 28 92** ou par

mail : cal.louannec@gmail.com

Prenez-note des premières dates pour 2017 : le théâtre en mars (voir l'article des Louannigous par ailleurs), le vide-grenier le 14 mai, la fête de la musique le 21 juin, le fest-noz gratuit en plein air le 8 juillet.

Eric RENAUD
Président du CAL



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE REVISION DU PLU

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Louannec du 30 décembre 2016 au 31 janvier 2017 aux jours et heures d'ouverture habituels.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la maire de Louannec.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie les :

- Vendredi 30 décembre de 10 h à 12 h
- Jeudi 5 janvier de 15 h 30 à 17 h 30
- Samedi 14 janvier de 10 h à 12 h
- Vendredi 20 janvier de 14 h 30 à 16 h 30
- Mardi 31 janvier de 10 h à 12 h

IRM

La municipalité de Louannec soutient la collecte de fonds par "Une IRM pour le Trégor".

→ Participer au financement des travaux nécessaires à l'implantation de l'IRM fixe au centre hospitalier de Lannion.

Allez sur le site et faites votre don et bénéficiez de la déduction fiscale.

<https://www.helloasso.com/associations/une-irm-pour-le-tregor/collectes/une-irm-pour-le-tregor-2>

OUVERTURE D'UN FONDS DE DOTATION



Participez
à l'installation d'une I.R.M.
à l'hôpital de LANNION-TRESTEL



REPAS DES ANCIENS

Ambiance festive et conviviale pour le repas des Anciens du 12 octobre 2016 offert par la Municipalité. Merci au personnel de la cantine scolaire pour la préparation des repas et aux employés communaux pour le service.





ECOLE PRIMAIRE

Une nouvelle année scolaire commence avec 142 élèves répartis en 6 classes.

- CP avec Mme Barach,
- CE1 avec Mme Daloz,
- CE1/ CE2 avec Mme Balcon et Mme Tanguy
- CE2/CM2 avec Mme Quemper
- CM1 avec Mme Duchesne
- CM2 avec Mme Guillou et Mme Tanguy.

Projets sportifs et projets culturels vont s'échelonner tout au long de cette nouvelle année scolaire.

En septembre, les CM1 ont profité d'un stage de voile sur le Lenn avec l'école de voile de Perros-Guirec. De Septembre à octobre, une fois par semaine, les CM2 ont bénéficié de séances de kayak sur le Léguer au centre nautique canoë/kayak de Lannion. Les élèves sont devenus de vrais kayakistes avec une descente au stade d'eau vive et une descente du Léguer depuis Buhulien !



En fin d'année scolaire, tous ces élèves de CM1 et CM2 pourront réinvestir leur compétences lors de la journée sportive et conviviale « Toutes voiles dehors » entre le 22 juin au 4 juillet 2017, organisée par le comité départemental de voile des Côtes d'Armor.

En parallèle, des projets culturels vont ponctuer cette année : des séances de spectacle au Carré Magique, une critique littéraire par niveau « le prix des Incorruptibles » où chacun va pouvoir débattre sur son livre préféré !

Des élèves vont pouvoir évoluer sur scène grâce à un projet théâtre.

En fin d'année scolaire, nous allons renouveler un projet élaboré en juillet 2016 entre les enseignants et les animateurs des TAP : « les Olympiades ».

Ces « Olympiades » sont organisées en activités sportives et ludiques, mêlant des enfants du CP au CM2 sur deux demi-journées. Un vrai régal pour tous pour finir l'année scolaire !

Tous ces projets ne peuvent se réaliser sans l'aide financière de la mairie et du CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec), partenaires financiers que je remercie vivement. Je n'oublie pas les parents d'élèves qui nous accompagnent lors des différentes sorties, leur aide est précieuse notamment lors des activités aquatiques.

Marie-Paule Guillou

Directrice de l'école élémentaire LOUANNEC

FCPE

Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves des écoles publiques (maternelle et primaire) auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie).

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu en septembre un nouveau bureau a été mis en place. Voici sa composition pour l'année 2016/2017 :

- Présidente : Linda SLEIMAN
- Vice-présidente : Stéphanie CARO
- Secrétaire : Gaedig DAOULAS
- Secrétaire adjointe : Soizic BIDEAU
- Trésorière : Elise LANDAIS
- Trésorier adjoint : Patrick BAZY

Les parents n'ayant pu assister à l'assemblée générale et qui souhaiteraient connaître l'association

ou devenir membres actifs sont invités à prendre contact avec un membre du bureau à l'adresse suivante: louannec.fcpe@gmail.com.

Il est également possible de contacter directement les parents élus au conseil d'école qui feront remonter les informations.

Lors de l'assemblée générale, une liste de candidats a été proposée aux élections des représentants de parents et élue lors du vote du 7 octobre dernier.

Elus en maternelle :

Linda SLEIMAN
Stéphanie CARO
Elise LANDAIS
Coralie BOULAIRE
Noëlla EVANO
Catherine ROLLAND



Elus en primaire

Gaëdig DAOULAS
 Patrick BAZY
 Alice BIGO
 Véronique HUET
 Sophie PIRIOU
 Emmanuelle ROUSSEAU
 Anne LE BECHENNEC
 Soizic BIDEAU
 Delphine CHAUEAU
 Patricia GODE
 Jannick GUENNOG
 Vanessa PECHEU

Ces représentants de parents d'élèves participent à la vie des établissements scolaires. Ils assistent aux conseils d'école qui ont lieu trois fois par an. À l'occasion de ces réunions et en présence de l'équipe pédagogique et de représentants de la Mairie, ils peuvent donner leur avis et participer à certaines décisions concernant le règlement intérieur, la restauration scolaire, l'emploi du temps, les projets d'école, les TAP.

Ils sont à l'écoute de tous les parents, leur objectif étant d'améliorer la vie quotidienne et la réussite de l'ensemble des élèves. D'une manière générale, ils facilitent le dialogue avec l'équipe pédagogique.

Pour exemple, à l'initiative des représentants des parents, la cour de l'école maternelle a été aménagée par la Mairie en accord avec le corps enseignant.



Le conseil local de la FCPE



Une nouvelle année scolaire a débuté... afin de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans les écoles publiques élémentaires et maternelles, le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) mobilise de nouveau les bonnes volontés !

Dans le but de dynamiser la vie scolaire et sociale de notre commune, l'association a construit son programme pour l'année scolaire 2016-2017 autour de :

- La bourse aux jouets, **le dimanche 20 novembre**,
- La tenue d'un stand au marché de Noël à Louannec, **le samedi 26 et dimanche 27 novembre**,
- Le loto des marmots, **le vendredi 3 mars**,
- L'organisation d'une soirée irlandaise, **le vendredi 31 mars**,

En partenariat avec le CAL, le CAEL participe au vide-grenier et la fête de la musique de Louannec,

Et pour clore l'année par un moment de fête, la kermesse des écoles, **le dimanche 18 juin**.

L'an passé, les fonds de l'association ont financé **l'achat de matériels, des sorties sportives, et des sorties culturelles ou festives**. Nous invitons tous les parents d'élève à rejoindre l'association ou à participer aux actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants

Vous pouvez nous contacter en envoyant un email à l'adresse: lecael@gmail.com.

Consulter notre site <https://sites.google.com/site/lecael/> ou la page Facebook du Comité d'Animations des Ecoles de Louannec.

En vous remerciant par avance de votre aide,

Le bureau du C.A.E.L.

Sophie PIRIOU, présidente
 Janick GUENNOG, présidente-adjointe
 Stéphanie CARO, trésorière
 Delphine CHAUEAU, trésorière-adjointe
 Sandrine BAZY-COSTE, secrétaire
 Soumaly THIRAMANY, secrétaire adjointe





LES ACCUEILS DE LOISIRS À LOUANNEC

1. LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : 3-11 ANS

Organisateur : mairie de Louannec

A la demi-journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles.

Ouvert de 12 h 20 à 18 h 30.

Ce centre accueille jusqu'à 20 enfants chaque mercredi. Clément, Stéphanie et Camille proposent un programme par thème entre chaque vacance scolaire.

Les tarifs : (cf. tableau en bas de page)

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des parents.

Le paiement de la prestation choisie s'effectue sur facture en fin de période (entre les vacances).

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire. Les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Louannec remplissent un même dossier pour la garderie, les TAP et ce centre.
- Remplir la fiche de vœux bi-mensuel des mercredis
- Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON, mairie de Louannec : 02.96.23.26.16
- Sur le site internet de la commune (Tous les formulaires sont téléchargeables, www.louannec.com)

2. LES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

• **Organisateur :** Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire.

A chaque vacance (sauf Noël), les centres ouvrent dans les mêmes locaux que celui du mercredi. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

• **Dates et horaires des petites vacances :**

8 h-18 h (7 h 45 sur demande)

Hiver : du 13/02 au 24/02/2017

Printemps : du 10/04 au 21/04/2017

Toussaint : du 19 /10 au 30/10/2017

• **Dates et horaires des grandes vacances :**

7 h 45-18 h

Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2017.

• **L'organisation du centre :**

Les enfants sont accueillis entre 7 h 45 et 9 h 15.

A 9 h 30, début des activités de chaque groupe. Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent,

suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités.

Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre.

Un temps calme est mis en place de 14 h à 14 h 45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activité créative, dessin, bibliothèque.

De 15 h à 16 h 30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades, etc.

Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17 h et 18 h.

3 groupes d'âge :

- Les marsupiots : 3/4 ans
- Les furets : 5/7 ans
- Les girafes : 8/12 ans

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire
- A chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com : rubrique enfance-jeunesse)
- Déposer le tout en mairie de Louannec

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON, directrice du CIDS : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16
- Sur le site internet de la commune (tous les formulaires sont téléchargeables)

3. LES ACTIVITÉS CAP SPORT POUR LES 4/11 ANS :

• **Aux vacances scolaires :** (hiver, printemps, Toussaint)

Sous forme de stages de 3 à 5 jours. Les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, BMX ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles de Louannec et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après-midi, 10 jours avant les vacances.

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16
- Sur le site internet de la commune (rubrique enfance-jeunesse)

TARIFS CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDIS 2017

A fournir obligatoirement : attestation de quotient familial CAF du mois en cours lors de l'inscription. Sans cette attestation, la tranche G sera appliquée en facturation.

	A	B	C	D	E	F	G	H
Tranche de QUOTIENT FAMILIAL	≤ à 370	de 371 à 535	de 536 à 699	de 700 à 999	de 1 000 à 1399	de 1 400 à 1 799	≥ à 1 800	Extérieurs
1/2 journée avec repas	3,70 €	5,55 €	6,65 €	8,25 €	10,90 €	13,40 €	15,85 €	22,50 €
1/2 journée sans repas	2,50 €	3,70 €	4,50 €	5,50 €	7,30 €	8,90 €	10,60 €	15,00 €

* Les tarifs des tranches de A à G concernent les enfants des écoles de Louannec et Saint quay Perros

* La facture est envoyée aux familles après chaque période (de vacances à vacances).

* Calcul du quotient pour les non allocataires CAF : ((Revenus du foyer (avant abattements) de l'année N-2 + Prestations légales) /12)/Nombre de parts fiscales



LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



L'année 2016/2017 recommence avec un nombre d'adhérents croissant. 42 inscrits à ce jour dansent avec enthousiasme.

enthusiasme.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle chaque mercredi soir.

L'année 2016 a été marquée par le décès de notre professeur Gilles Lesuef .

C'est donc un nouveau professeur Elisabeth Bodéré du cercle de Perros Guirec et de la confédération War'! Leur qui va nous enseigner les danses bretonnes.

Au cours de l'Assemblée Générale du 21 septembre dernier, notre bureau a accueilli un nouveau président Jean-Jacques Cheny. Bernard Denniel se retire après 6 années de présidence bien remplies et nous l'en remercions vivement.

Notre bureau se compose ainsi:

Président : Jean-Jacques CHENY

Vice Président : Bernard DENNIEL

Trésorière : Dominique SACCOMANI

Secrétaire : Anne-Marie ANDRY

Nos cours ont repris le 28 septembre et se déroulent dans une ambiance conviviale.

Pour suivre ces cours, il suffit de s'inscrire et de s'acquitter de 30€/personne, 50€/couple et 25€



pour les jeunes des collèges. Les inscriptions ne sont pas closes et vous pouvez encore nous rejoindre

L'été dernier, nous avons organisé des initiations à la danse bretonne aux campings de Louanec et Trélévern et comptons bien réitérer cette expérience enrichissante.

Le 20 Mai 2017 est prévu un fest noz avec l'animation de Thierry et Bruno, Les Huns de Saint Gué, et Lapoused Noz.

Un repas dansant réunira les adhérents et leur famille le 14 décembre prochain.

Pour suivre la vie de la Gavotte Louannécaine consultez notre site :

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire :

association@gavottelouannecaine.fr

06.11.60.49.25 - 06 04 48 92 94

Le secrétariat de la « Gavotte »

DIWAN



L'école Diwan va en faire toute une histoire !

Nous sommes les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Diwan de Louaneg. Dans notre école il y a 37 élèves : 22 primaires et 15 maternelles. Au début de l'année, notre enseignante de français nous a proposé de nous inscrire au concours d'écriture « On va en faire tout une histoire ! ». Il s'agit d'écrire la suite des aventures de Miss Bell ou de Sir James Gordon.

Pour décider si nous participions au concours, nous

avons voté. Et pour choisir l'aventure que nous allions continuer, nous avons voté à nouveau. C'est l'aventure de Sir James Gordon qui a remporté la majorité des voix. C'est l'histoire de quelqu'un qui part à l'aventure sur une île. Il se retrouve tout seul parce que son équipe, qui devait partir avec lui, l'a abandonné quand ils ont appris qu'il partait à la chasse au dragon.

Nous nous sommes inscrits pour le plaisir d'écrire ensemble, et peut être aussi parce qu'on peut gagner 220 livres pour l'école. En plus, si notre histoire est parmi les dix premières, elle sera éditée et illustrée dans un vrai livre.

Skol Diwan Louaneg : skol.louaneg@diwan.bzh, 5 rue Sant Erwan, 22700 Louaneg

Inscriptions toute l'année.

Skol Diwan Louaneg





L'ARAL A CÉLÉBRÉ SON 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Le 17 mars 1976 était créée l'Amicale des Retraités et Anciens de Louannec (ARAL). Renommée en 2010

Amitié, Rencontres, Activités, Loisirs, l'association a fêté ses 40 ans, avec de nombreux adhérents et sur le thème « guinguette », le samedi 25 juin dans la salle des fêtes de Louannec. C'est autour d'un très festif buffet que s'est déroulé cet événement. Les membres du Conseil d'Administration ont eu la très grande joie d'accueillir deux des fondateurs de l'association, Madame Marie Saliou et Monsieur Pierre Josselin qui ont évoqué avec beaucoup d'émotion les souvenirs d'antan.



Début septembre, les activités hebdomadaires (marches, informatique, belote et scrabble) ont repris avec de nouveaux adhérents qui s'étaient présentés lors du forum des associations. Le 10 octobre, les fidèles beloteurs se retrouvaient pour le 2^{ème} concours de l'année. Le voyage annuel réunissait 37 participants pour un séjour en Crète, du 26 septembre au 3 octobre, qui leur a permis de découvrir cette île, berceau de la mythologie grecque, avec un important potentiel touristique grâce au soleil, la mer, la montagne et ses nombreux sites archéologiques. La destination du prochain voyage pour 2017 sera communiquée aux adhérents au cours de l'Assemblée Générale le 13 janvier. Le 7 décembre dans une ambiance animée et conviviale se déroulait le traditionnel repas de fin d'année.

Dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2017 :

- 13 janvier : Assemblée Générale avec dégustation de la galette des Rois
- 3 mars : Repas d'hiver
- 20 mars : Concours de belote
- Mai (la date précise sera communiquée ultérieurement) : Goûter des Anciens

Des sorties d'une journée seront proposées pour le printemps.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2017.

Carmen LAIZET
Anne-Françoise CHANTEAU
Aral22@laposte.net
arallouannec22.wordpress.com

BABY GYM

Après de grandes vacances bien méritées l'heure de la reprise a sonné.

Petits et grands sont tous contents.

A nous le trampoline, la piscine à balles, la poutre et le chant sous des regards bienveillants.

Vous l'aurez compris la baby gym a repris pour notre plus grand bonheur toujours sous le regard expert d'Aurélie Dorp.

Si votre enfant a entre 6 mois et 3 ans et que vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter au 06 89 81 04 22.

Émilie ZEGGANE





LA SECTION UNC DE LOUANNEC-KERMARIA-TRELEVERN

2016, quarante ans d'une amitié sincère et de franche camaraderie entre les anciens combattants d'AFN de Louannec et de Montgermont (Ille-et-Vilaine).

C'est en 1975 qu'un jeune couple vient s'installer à Louannec, elle est institutrice, lui agent de France Télécom, ancien combattant d'AFN. Ils arrivent tout droit de Montgermont, petite localité du nord de Rennes où ils conservent leurs amis. Nicole exerce à Servel, Jean à Lannion et s'investit dans la vie associative locale.

1976, leurs amis anciens combattants de Montgermont cherchent une destination pour une balade. Ils leur préconisent bien entendu la Côte de Granit Rose. L'organisation se met en place à Louannec pour les accueillir : visite de la côte et du radôme, pique-nique, tournois de football. La journée se déroule dans un esprit de franche camaraderie, puis le soir venu, avant de remonter dans le bus qui les ramène à Montgermont, l'invitation est lancée pour renouveler cet échange l'année suivante en Ille-et-Vilaine.

Et voilà comment 40 ans plus tard, à raison d'un échange bisannuel, nos camarades de Louannec et de Montgermont ont tissé des liens d'amitié particulièrement forts.

2016, le 10 septembre ce sont donc 41 adhérents, conjoints et amis de l'association qui prenaient le car pour une dernière escapade chez leurs compagnons d'arme dans la joie et la bonne humeur qui les caractérisent. Louis Le Martret avait préparé des chants de voyage qui ont permis à chacun de se souvenir de



cette époque où, alors qu'ils avaient vingt ans, ils se sont retrouvés loin de chez eux au-delà de la Méditerranée 1976, pour y effectuer leur service militaire.

À l'arrivée, l'accueil est toujours aussi chaleureux et la joie de se retrouver aussi grande.

Après les embrassades et poignées de mains, au son des binious, le cortège se dirige vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbe en présence des élus locaux et porte-drapeaux des deux associations, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

À l'issue du banquet les participants se livraient à une après-midi récréative (boules, cartes, visite des alentours, projections de diapositives retraçant ces 40 années de jumelage).

Un casse-croûte clôturait cette magnifique journée avant un retour au bercail empreint de tristesse et de bonheur mélangés, après ces 40 années de franche camaraderie..

Samedi 3 décembre, l'UNC de Louannec-Kermaria-Trelévern a tenu son Assemblée Générale au Foyer de Louannec.

Après les formalités administratives présentées par le trésorier Pierre Page, c'est François Henry, président d'honneur, qui, en l'absence de Gérard Le Parenthöen (absent pour raison de santé), déclarait ouverte l'assemblée générale 2016 en remerciant les 42 adhérents présents et le représentant de la municipalité, Guy Parzy, conseiller délégué aux associations patriotiques.

Après l'appel des adhérents décédés en 2016 suivi d'une minute de silence et de recueillement, le secrétaire Maurice Pennec présentait le bilan moral de l'association et les avancées sociales relatives au monde combattant.

Le trésorier Pierre Page présentait à son tour le bilan financier confirmé par le commissaire aux comptes Pierre Le Dauphin.

Monsieur le maire, Gervais Egault et Marc Bacus adjoint aux finances se sont joints à l'assemblée pour la clôture et le dépôt de gerbe au monument aux morts. À cette occasion, Monsieur le Maire a rappelé son atta-

chement au milieu associatif et exprime le vœu d'un rapprochement intergénérationnel avec les associations patriotiques, à l'instar de la commission municipale des jeunes instaurée au mois d'octobre dernier et inviter ces jeunes et ceux qu'ils pourront fédérer, à faire perdurer le devoir de mémoire.

Activités 2017 : vendredi 7 avril, couscous dansant à la salle des fêtes - jeudi 8 juin : projection-souvenir du jumelage avec Montgermont - 1^{er} samedi de décembre : assemblée générale.

Les membres actifs de l'association ont été récompensés pour leur dévouement :

- François Henry : médaille du mérite UNC échelon « vermeil »
- Louis Le Martret : médaille du mérite UNC échelon « argent »
- Gérard Beauvillain : médaille du mérite UNC échelon « argent » (absent pour raison de santé)
- Paul Castanié : médaille du mérite UNC échelon « bronze »

**Le secrétaire
Maurice Pennec**

LOUANNEC EN IMAGES



4 Juillet 2016 - Conférence sur Ernest Renan



8 juillet 2016 - Remise de la



25 juillet 2016 - Réunion publique révision du P.L.U.



Octobre 2016 - Un



Travaux de la Mairie



Octobre 2016 - Remise des prix du c



nouvelle épaveuse aux services techniques



27 Novembre 2016 - Marché de Noël



partie de l'espace ludique de Roch Guen

Fête



Novembre 2016 - Aménagements d'accès église pour personnes en handicap



concours des maisons fleuries

LOUANNEC EN IMAGES



Illumination de Noël



Les trois médaillés de l'UNC



Illumination de Noël



Illumination de Noël



Illumination de Noël



TIBUS VOUS INFORME

Un service supplémentaire (ligne 26) est mis en place à compter du 15 décembre entre Penvenan et Lannion les jeudis sur réservation.

Ce service desservira au départ de Penvenan à 9 h, la commune de Louannec à 9 h 30 à Mabiliès et 9 h 33 à la salle des fêtes. Un retour est proposé au départ de Lannion à 12 h.

Ces services doivent être réservés au plus tard la veille avant 17 h au **0 810 22 22 22** (service 0,06 €/min + prix appel).

DERNIÈRE MINUTE...

CHANGEMENT SUR VOTRE FACTURATION D'EAU

A des fins d'harmonisation de l'eau et de l'assainissement à l'ensemble des communes et des abonnés du Syndicat d'Eau du Trégor, et avec l'accord de Lannion Trégor Communauté (L.T.C.), le système de facturation évolue à compter du 1^{er} janvier 2017, sauf si vous êtes mensualisés auquel cas rien ne change.

En lieu et place des deux factures :

- début d'année → avance sur abonnement
- milieu d'année → consommation eau et tout l'assainissement

il sera facturé : * 50% de l'estimation de la globalité de votre facture en début d'année

* le solde, après le relevé des compteurs en milieu d'année.

Une notice explicative sera jointe à la prochaine facture du Syndicat d'Eau du Trégor.

ROCH GUEN





BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Pendant les vacances d'avril, l'association "Bourse aux vêtements" de Louannec installera sa "boutique éphémère" dans la salle des fêtes (le foyer).

Tout article devra être propre, en bon état, équipé d'un carré de tissu blanc solidement cousu (en haut et à gauche quand le vêtement est porté soit côté

coeur). Seules les chaussures en parfait état seront acceptées. Prévoir du sparadrap ou étiquette.

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08 - bav-louannec@orange.fr



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dépôt : jeudi 13 avril (de 9h à 16h)

(1 seul passage par personne majeure physiquement présente)

Vente : Vendredi 14 avril (de 11h à 12h30) sur invitation pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les futures mamans.

Vendredi 14 avril (de 14h à 18h)
et samedi 15 avril (de 9h à 18h)

Reprise des invendus :

Mercredi 19 avril (de 16h à 18h)

THÉÂTRE, LES LOUANNIGOUS REVIENNENT AU VAUDEVILLE

Ray Cooney est sans conteste l'un des auteurs le plus en vue du théâtre anglais contemporain, mais aussi de la scène internationale. Ses pièces ont été jouées dans cinquante-deux pays, traduites en vingt-trois langues et l'on compte plus de deux millions de représentations de ses œuvres. Ce chiffre est même sans doute sous-estimé car la scène théâtrale amateur s'est littéralement accaparée cet auteur. Ainsi, les Louannigous ont déjà joué *Le saut du lit*, *Panique au Plaza* et *Espèces menacées* respectivement en 2011, 2012 et 2013. A chaque fois le retour du public fut excellent. Cette année, grâce au recrutement de trois comédiens de qualité, il était possible de monter une nouvelle pièce de Ray Cooney, opportunité que n'a pas laissée passer la troupe.

Les pièces de Ray Cooney maîtrisent tous les rouages du vaudeville. La pièce "*Impair et Père*" qui sera jouée à Louannec en mars prochain en est une excellente illustration. Dans toutes ses pièces, et dans celle-ci en particulier, l'auteur aime placer « un personnage banal dans une situation surprenante ». A partir de là, le personnage victime est entraîné dans un imbroglio inextricable dont il ne pourra se sortir qu'en accumulant les mensonges et les actes les plus fous. L'intrigue devient alors un brasier de quiproquos, de fausses pistes et de fausses identi-



tés. Les héros courent, zigzaguent et se retrouvent souvent confrontés aux dernières personnes souhaitées. Alors, pris de panique, ils improvisent avec une grande imagination.

Tout le travail de la troupe est de mettre maintenant en place cette comédie avec beaucoup de précision et de vérité, sans sur-jeu. Tout est réglé et travaillé avec subtilité pour faire jaillir le rire. Dans cette pièce, le comique est issu de la situation tragique de personnages douloureusement emmurés dans leur aveuglement et qui font entrer le spectateur dans le monde irréel de tous les possibles. C'est donc à cette pure comédie que les Louannigous vous convient les 18/19 mars et 24/25 mars 2017.

Nicolas MIONET



CLUB DE TAROT

L'Assemblée Générale du 19/10/2015 a élu un nouveau bureau constitué de 12 membres. Le bureau s'est réuni pour élire son Président et répartir les fonctions dont voici les principales :

- **Président** : Mr Loïc DAYOT
6, rue Ernest Renan 22560 Trébeurden
06.81.89.61.75 - chantalloic@orange.fr
- **Vice-président** : Jean-François CUDELOU
1, venelle de la Fontaine 22700 Louannec
02.96.23.14.11 - Jeanfrancois.cudelou@orange.fr
- **Secrétaire** : Mme Ginette KERMEUR
1, résidence Pont ar Prelleg 22560 Trébeurden
07.77.99.80.60 - ginette.kermeur@yahoo.fr

Les 60 adhérents du club seront heureux de vous accueillir tous les lundis après-midi pour un tournoi interne en 4 X 6 donnes de 13 h 45 à 18h. Si vous souhaitez vous initier au tarot, nous vous conseillons les mercredis après-midi de 13 h 45 à 17 h 30 avec plaisir.

Cette année, le club de tarot s'est investi dans le Téléthon 2016 en organisant un tournoi open le 13/11/2016. La participation des 60 joueurs et le bénéfice du buffet nous permettent de reverser 500 € à l'association.

Nous nous réunissons également pour un repas de Noël (14/12/2016), cette année à la Bonne Auberge

de la Clarté, suivi d'un tournoi interne pour les intéressés.

Nous fêterons la nouvelle année par une soirée galette des rois le 9/1/2017.

Le club a organisé un tournoi open le 26/3/2015 dans la salle des fêtes. Les joueurs des clubs de Gouesnou, Guilers, Locmaria, Plouzané, Paimpol et environs nous ont rejoints pour une après-midi et une soirée compétitive, conviviale et sympathique. Cette année, nous avons prévu un 1^{er} tournoi de 14 h à 18 h 30, puis remise des prix pendant l'apéritif, ensuite repas campagnard, puis 2^{ème} tournoi de 20h15 à 1h et enfin remise des prix du second tournoi. Cette formule a séduit les participants et fait des émules dans les autres clubs et sera reconduite pour le tournoi open du 4/3/2017.

Tous les ans, le club de tarot organise un buffet campagnard (avril 2017), une journée « auberge espagnole » (fin juin 2017), avec tournoi interne de 14 h à 18 h puis de 20 h à minuit pour les « acharnés ». Les membres du bureau sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Président

ATELIERS ET CHEMINS

Les activités :

- **Atelier de couture** avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- **Atelier de tricot** avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- **Marche** le lundi après-midi.

Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Michèle QUÉMÉRÉ



Après la semaine de randonnées en mai à Noirmoutier et l'Île d'Yeu, les marcheurs ont repris leurs activités par deux journées aux Abers Benoît et Wrac'h (photo).
A la mi-mai 2017, ils randonneront dans le Morbihan à Belle-Ile.



LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC



L'année 2016 s'achève sur un bilan positif, autant sur le plan musical que sur le côté relationnel. Le nombre de choristes reste stable, certainement dû à une

ambiance décontractée et conviviale mais surtout au professionnalisme du chef de chœur Roland Jaecké et de son dynamisme communicatif.

La palette du répertoire est variée, allant des chants de Noël aux chants sacrés, traditionnels, renaissance ainsi que des chansons du monde.

L'année a été riche en événements, concerts dans les églises de la Clarté et Louannec, de même que deux représentations organisées par l'association Runargan dans son église Notre-Dame de Runan et les Amis de la Chapelle Saint-Jacques de Trémeven.

Compte tenu du succès remporté dans ces deux dernières communes, la chorale a été de nouveau sollicitée pour des concerts en 2017.

Le chef de Chœur « bouillonne » d'idées d'une part en envisageant une sortie dans le Finistère, d'autre part une collaboration avec sa première chorale



« L'E.V.E.I.L » de Lamballe lors de son programme d'automne « Transfuges 2 »

La chorale envisage également un échange avec un groupe vocal anglais de même que des animations sur demande dans des maisons de retraite.

La chorale est ouverte à toute personne intéressée par notre programme varié.

Pour tous renseignements :

02 96 37 03 21 ou 06 78 69 55 67.

Les Voix Liées de Louannec

VIENS JOUER

Bonjour à tous et bonne année 2017 !

L'association Viens jouer a entamé sa troisième année avec toujours deux activités : le théâtre et le dessin-arts plastiques. Je remercie Marylène Harpocrate qui nous a rejoint cette année au poste de secrétaire de l'association.



Ces ateliers ont été mis en place pour répondre à une demande d'activités culturelles et artistiques à Louannec. Sophie Le Touzé anime l'atelier théâtre dès 8 ans le mercredi après-midi de 16h30 à 18h à la salle des fêtes. Sa grande expérience du théâtre et de l'enfant lui permet de mettre chaque enfant en confiance, de lui permettre de penser et de s'exprimer librement. Dans un groupe amical et bienveillant, chacun apporte une valeur ajoutée par sa singularité et ses capacités particulières tout en poursuivant un objectif commun : construire des « objets » scéniques. Le groupe

proposera au mois de mai une présentation de son travail, nous vous y invitons dès à présent.

Jeanne Delarue inspire l'atelier dessin-arts plastiques dès 6 ans le samedi matin de 10h30 à 11h30 dans la salle d'arts plastiques de l'école élémentaire.

L'atelier est un espace-temps où créer, un lieu de découverte des Arts Plastiques sous toutes ses formes. Jeanne donne la possibilité aux enfants de s'exprimer personnellement et ainsi de laisser libre cours à leur créativité.

Cette année l'atelier dessin n'est pas complet, si votre enfant souhaite s'essayer à la peinture, au collage, au détournement d'objets, au dessin, n'hésitez pas à nous contacter pour un cours d'essai.

L'année se terminera comme l'année dernière par une belle après-midi avec d'abord l'exposition des œuvres des artistes en herbe avant la représentation de nos jeunes comédiens. Cette après-midi aura lieu au mois de mai et nous espérons qu'elle remportera le même succès que l'an passé où nous avons accueilli plus de 100 personnes.

**Marie-Caroline Regnault
Anne Le Bechennec
Christelle Bruneteau**



ESPOIR TALIBÉS : LAMINE TALL LE DIRECTEUR DU CENTRE EN VISITE EN FRANCE

Lamine Tall, un ancien talibé devenu directeur du centre d'accueil à St Louis a profité de sa venue en France pour se faire connaître et participer aux actions mises en place par l'association Espoir Talibés : Expo-photos, ventes d'artisanat et témoignages dans la presse écrite.

Membre fondateur de l'AJE en 2011, Lamine possède une grande expérience sur le travail social ciblant les enfants défavorisés. Son expérience s'est forgée par son passage à l'ONG ADE (Avenir de l'enfant). Durant les 7ans passés à l'ADE, Lamine a travaillé en tant que formateur en couture puis bénéficié de plusieurs formations : éducateur de rue, thérapie familiale et médiation.

En 2007 il rejoint La Liane, une organisation française basée au Sénégal. De 2007 à 2010 il y a occupé la fonction d'éducateur de rue et la prise en charge du volet réinsertion familiale. En 2011 Lamine rejoint Projects Abroad Senegal pour se voir confier la coordination d'un centre pour jeunes en difficultés où il dirige toutes les activités allant de l'éducation, la santé et des projets de réhabilitation des daaras mais son réel désir est de pouvoir un jour créer son propre centre d'accueil.

En 2012 sa rencontre avec Christine Thuault lui permet de réaliser son projet et c'est ainsi qu'est né le centre « Yakaru Guneyi » (Espoirs d'enfants) à Saint Louis. L'AJE fonctionne essentiellement grâce aux dons versés par Espoir Talibés. Six membres d'équipe s'investissent chaque jour auprès des enfants dont un éducateur, un infirmier, un enseignant et un responsable pour la formation professionnelle.



APPEL AUX VOLONTAIRES : le centre accueille des volontaires qui souhaitent s'engager et participer de façon active et constructive à la vie de l'association. Spécialiste dans un domaine bien précis ou tout simplement personne de bonne volonté, le volontaire pourra choisir sa mission qui répondra à ses attentes en participant aux différents programmes qui lui seront proposés. Pas de compétences particulières si ce n'est l'envie d'aider et de donner de l'amour à autrui ! Le volontariat permet aux personnes s'y engageant d'apporter leur contribution à la société et de poser leur pierre à l'édifice. Il y a dès lors une sensation de participer à l'élaboration d'un monde meilleur.

Une mission humanitaire est une formule de séjour dynamique qui vous permet de mettre votre temps, votre travail et votre énergie au service d'un projet d'intérêt général.

Christine Thuault

Présidente - Tél : 06 79 98 21 14

www.espoir-talibes.com

C.I.P.E.

Vendredi 25 Novembre, 85 enfants accompagnés de leurs parents et/ou assistantes maternelles se sont rendus à la salle des fêtes de Louannec, pour assis-



ter à une représentation du théâtre de Zéphir intitulé "Youpi il neige".

Quel plaisir de retrouver le chien Nougat ainsi que ses amis profiter des joies de l'hiver mais surtout de la neige.

Au programme, bataille de boules de neige, luge dans un tiroir, balade en raquettes, chants et surtout magnifiques bonhommes de neige.

Tout ça, sous les regards émerveillés des enfants qui n'en ont pas perdu une miette.

Ce spectacle a été organisé par le CIPE (comité intercommunal de la petite enfance).

Transfert de compétence à LTC pour la partie RAM au 1/1/2017.

Emilie ZEGGANE



SKOL AL LOUARN

Skol Al Louarn a effectué sa troisième rentrée fin septembre. Les cours de breton sont dispensés à 19 h le jeudi. Nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent apprendre ou entretenir leur breton sous des formes variées (textes, chansons, jeux ...).



Après une soirée Dastum en avril 2015 (chants, contes, musique, histoires drôles en breton), l'association a organisé en avril 2016 une soirée « projection de films documentaires » en breton, sous-titrés français, en présence du réalisateur Michaël Baudu. Ces deux soirées ont été bien appréciées, et un public nombreux est venu. L'association a également participé à la Redadeg (course pour la langue bretonne, qui a lieu tous les deux ans), en sponsorisant 1 km de course, en courant ce km, et en contribuant à l'organisation de cette manifestation sur le secteur Louannec - Lannion.

Pour cette année, outre des projections de films, Skol Al Louarn envisage d'organiser des soirées « conversations en breton », pour niveaux intermédiaires.

Pour tout renseignement, contacter :

Bernard Landousies, 02 96 91 11 71

ou 06 42 01 69 79 ou skol-al-louarn@orange.fr

DANSE PASSION À LOUANNEC



Danse-Passion a fêté ses vingt ans ! Le 12 novembre, Danse-Passion a fêté son vingtième anniversaire, au Sillon, à Pleubian.

Repas dansant et soirée festive ont réuni 180 convives.

Lors des quelques mots de bienvenue, le Président a insisté sur l'importance de la vie associative, havre « de respect et de tolérance ».

Jocelyne Briand, à l'initiative de la création de ce club de danses de salon, a rappelé avec humour, qu'elle avait connu 526 élèves, dispensé 3.000 cours et organisé 70 soirées.

Après la remise de présents aux anciens Présidents, à Jocelyne et Christian Briand, les animateurs, et à Pierrette et Jean-Yves Péron, danseurs dans l'association depuis sa création, les participants ont assisté à une magnifique démonstration présentée par Elaine Soubigou et Philippe Martin, couple compétiteur de haut niveau en danse sportive.

L'association compte 90 adhérents, les cours sont organisés le lundi (3 séances) et le mardi (2 cours), deux soirées seront organisées en 2017.

Le bureau est composé de 9 membres : F.Dorée, Président. Sandrine Le Gallou et Christian Briand, Vice-Présidents. Isabelle Pezron, trésorière. Françoise Morin, secrétaire. Jocelyne Briand, Claudine Bacus, Denis Le Noan et Sylvain Richard, membres.

Suivez-nous sur notre site :

dansepassion.pagesperso-orange.fr

Et si vous aimez danser, rejoignez-nous en septembre 2017 !

Le bureau de Danse Passion





HAND BALL

Et c'est reparti pour une nouvelle saison !!

Le club de handball Louannec Mell Zorn, heureux de découvrir ce nouveau complexe du Carpont, a largement débuté sa saison. Avec une hausse d'effectif impressionnante, cette nouvelle salle permet d'accueillir pas moins de 110 licenciés dans diverses catégories d'âge. Les jeunes sont notamment à l'honneur avec une école de Handball, une équipe de moins de 11 ans mixte, une équipe de moins de 13 ans mixte, deux équipes de moins de 15 ans gars et filles et une équipe de moins de 18 ans fille qui cherche encore des co-équipières. Les championnats sont bien lancés



et les résultats attendus sont là. Toutes ces équipes sont encadrées par des bénévoles dont il faut citer les noms : Vincent le Goff, Nicolas Cojean, Mickael Lamandé, Christophe Conan, Olivier Tily, Serge Alioud, Adeline Le Houérou, Chloé Le Grossec, Sophie Le Guen, Marine Stephan.

Deux équipes seniors gars et filles évoluant en pré région et en excellence départementale animent les samedis soirs. Les garçons cherchent encore des tireurs, venez les rejoindre. Les filles quant à elles surclassent le championnat (la première place ne devrait pas leur échapper). Antoine Bescond et Eric Dubouil sont les entraîneurs respectifs.

Le club remercie tous ces bénévoles, encore trop peu nombreux, qui font vivre cette activité sportive. Le handball c'est aussi des arbitres, des animateurs et des supporters. Tout le monde peut et doit trouver sa place. Joueurs, parents venez rejoindre le bureau.

L'ensemble du Bureau remercie également la municipalité pour ce nouveau complexe qui laisse la part libre aux jeux de tous nos handballeurs.

Olivier Le Méléder
Le Président

LES STERNES

Le mois d'octobre aura été plutôt riche pour le club de gymnastique artistique « Les Sternes ». Dès le début du mois, il accueillait l'assemblée générale départementale de la FSCF à laquelle il est rattaché. L'occasion de voir Anne Le Méléder et Valérie Pasquiers rejoindre Elisabeth Guézic et Alfred Coulouarn déjà membre de la FSCF.

Une dizaine de jours plus tard, Anne Le Méléder prenait la présidence du comité directeur départemental de la fédération culturelle et sportive de France. Le samedi suivant, rendez-vous été donné à la salle des fêtes pour fêter les 40 ans de l'association, pour une grande soirée anniversaire. Un moment festif qui a réuni anciennes et nouvelles gymnastes et qui a connu son lot de surprises. Tous les présents ont fait le plein de souvenirs pour les années à venir. Un événement qui a reboosté notre présidente qui compte bien veiller aux destinées du club encore quelques années. Pour l'heure, le club a repris son rythme de croisière et va faire une nouvelle fois rayonner les couleurs de Louannec et des Sternes à travers le département. Les gymnastes se rendront les 4 et 5 février prochain à Dinan pour disputer la finale départementale par équipes. Une finale qui sera peut être suivie de la finale régionale jeunesse et aînées à Brest les 11 et 12 mars et la finale régionale poussines à Ploufragan le 26 mars. L'occasion de mettre une nouvelle fois en pratique les valeurs du club.

Valérie PASQUIERS





BABY BALL

Désormais ouvert aussi aux petites sections de maternelle, le Baby Ball accueille cette saison 15 filles et garçons de 3 à 6 ans qui découvrent avec beaucoup de plaisir les ateliers ludiques proposés chaque samedi, de 9 h 30 à 10 h 30.

En alternant jeux individuels et collectifs, parcours d'obstacles et initiations aux sports de ballons, nos athlètes en herbe s'essaient aux ateliers de coordination et de motricité, avant de finir sur une note gourmande que leur apporte le goûter de fin de séance.

Clément étant indisponible jusqu'à la fin de l'année 2016, c'est Sophie Le Bretton qui assure le relais en animant avec beaucoup de passion les séances de nos jeunes pousses.

Pour clôturer 2016, l'occasion sera donnée aux enfants de pouvoir défier les parents dans leurs jeux



favoris, précédant le très attendu goûter de Noël.

Pour nous contacter :

babyball.louannec@gmail.com

LES CYCLOS LOUANNECAINS SUR LES ROUTES ARDECHOISES

Cette année direction Laurac en Vivarais, village de l'Ardèche méridionale situé à 4 kms de la Sous-Préfecture Largentière, à 7 kms de Joyeuse et à 18 kms d'Aubenas. Arrivés sous des pluies d'orage le 4 juin dernier à notre lieu de villégiature « Au Gai Logis », village vacances CAP France, le reste de la semaine se déroula sous le soleil et la chaleur. Idéalement situé pour nos sorties vélo ainsi que nos visites de l'après-



midi, les petits cols environnants et la proximité des lieux tels que Vallon-Pont d'Arc, la Caverne du Pont d'Arc, espace de restitution de la Grotte Chauvet, les villages typiques tel que Balazuc et Ruoms entre autres furent notre terrain de jeux pour tout le séjour.

En milieu de semaine nous avons effectué notre sortie sur la journée avec au programme l'ascension du col de Meyrand via Lablachère, Planzolles et Peyre soit 17 km avec des passages à 9% puis un long faux-plat de 24 km avec un fort vent dans le nez et un paysage à couper le souffle jusqu'au sommet du col. Les plus courageux poursuivirent jusqu'au col de La Croix de Bauzon. Tout le monde se retrouva pour le pique-nique à Loubresse où le soleil laissa quelques souvenirs sur les cuisses de nos cyclos. De retour au village vacances en fin d'après-midi le compteur affichait 150 km.

Nous gardons de ce séjour un excellent souvenir car nous avons vécu tous ensemble d'excellents moments de convivialité.

A la fin du séjour Rémi et Dominique restèrent sur place pour participer la semaine suivante à la célèbre Ardéchoise, avec une moyenne de 15 000 cyclistes, c'est le premier rassemblement cyclos d'Europe sur route de montagne. Malheureusement pour eux la météo ne fut pas au rendez-vous le dernier jour où ils durent affronter la pluie et le froid. Ils en gardent néanmoins un excellent souvenir.

Rejoignez-nous ! Plus d'information sur :

<http://louanneccyclo.free.fr/>



USPL

La saison 2015-2016 s'est terminée de belle façon : maintien pour les seniors A et U15, championnat tranquille pour la B, les U18 et U16 et cerise sur le gâteau, montée pour les joueurs de la C, auteurs d'une année remarquable.

L'intersaison a vu les départs de Philippe Le Bourdon et Yan Le Cozic. Merci à tous les deux pour le travail accompli. Qui dit départs, dit arrivées et refonte. Johan Geirnaert est le nouvel entraîneur général du club. Il est assisté d'Anthony Riou pour les seniors B.

Le groupe s'est étoffé et les joueurs ont adhéré tout de suite au changement. La préparation et les matchs amicaux se sont bien passés malgré 2 blessures graves de joueurs nouveaux à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. De ce fait, malgré un excellent fonds de jeu, l'équipe A ne récolte pas encore les résultats escomptés. La "B" d'Anthony, du toujours fidèle Yvon Tilly et Yvon Berriven, après un début de saison intéressant stagne dans son groupe. L'équipe "C" de Gildas Salaün et Yann Vincent a gagné les matchs qu'il fallait pour espérer se maintenir dans son groupe très relevé.

Le GJ Sept Iles, groupement de jeunes issus de l'USPL et du FCTT (Trévou Trélévern), fonctionne bien, avec Alexis Bègue du FCTT et Geoffrey Herry de l'USPL pour le groupe de 32 joueurs U16 à U18 encadrés également par Pascal Daniel, Ollivier Meudic, Gilles Devin et Bruno Hamonou. La relève des 2 clubs se trouve dans ce groupe. Toujours dans ce groupement, 15 joueurs composent la catégorie U14-U15. Début de saison difficile pour ces jeunes entraînés par des joueurs seniors JérémY Nicole et Lucas Magoarougall et encadrés par Eric Kermaal et Pascal Lerenard.

À l'USPL, la création d'une équipe féminine a été une des nouveautés de la rentrée sportive. Cette initiative est venue de la souriante et dynamique Ophélie Braida qui a réussi à convaincre 10 autres filles de 12 à 16 ans de venir s'entraîner tous les mercredis de 14h à 16h sur les hauteurs de Kérambram sous la direction d'Yvon Le Guern.

L'école de football est le gros effectif du club, environ 130 enfants, dont 3 du FCTT sont encadrés

de 15 bénévoles, une progression de 20 % par rapport à l'année précédente, effet championnat d'Europe et identification à l'équipe de France ? Venue de l'Albanie à Perros ou très bon encadrement ??? Elle se compose de 22 joueurs pour les U13 entraînés par Yvon Le Guern, assisté d'Omar Abdoulmoumene, d'Eric et Isabelle David, ce groupe dispute un mini championnat de foot à 8. 35 joueurs pour les U11 d'Anthony Le Droumaguet aidé par Jean Philippe Le Faou, Jérôme Godé et Remi Dumora. 45 joueurs pour les U9 de Jean Marie André, Alan Brient, Jérôme Pennec et 2 petits nouveaux Maxime Derrien et Clement Billien, le gros contingent, Antoine, le fils de Jean-Marie, ayant ramené la moitié de sa classe dans ce groupe de qualité. 25 joueurs pour les protégés U7 d'Ophélie Vassal aidée par Damien Le Bars, Bruno Georgel, Sandrine Moinereau et Vincent Bideau. Tout ce petit monde a besoin de logistique, c'est la responsabilité de Jean Luc Pierès. Quant à l'intendance, Mamie Lou Henry (la doyenne du club), Françoise et Gilbert Le Droumaguet s'en occupent toujours avec autant de constance.

Les 25 vétérans foot loisir du club que dirige Eric Kermaal montrent qu'ils n'ont rien perdu de leurs qualités en se faisant plaisir tous les dimanches matins avant de partager le verre de l'amitié avec leurs adversaires.

Une autre nouveauté pour le club, la création à la demande générale, d'une section Baby Ball, ce sont 20 petits de 3 et 4 ans qui découvrent le ballon de football tous les samedis matins sous la direction d'Ophélie et de Rémy.

Qui dit nouvel entraîneur dit nouvelle organisation, avec réunions mensuelles du sportif, mise en place d'organigrammes, entraînements spécifiques gardiens adultes et ados tous les mercredis, de ceux de l'école de foot un samedi par mois, de passages de diplômes validés à un maximum d'encadrants dans le but : la labellisation du club.

En conclusion, si l'USPL va bien avec ses 320 licenciés, elle le doit aux nombreux bénévoles investis dans l'animation des 2 communes depuis longtemps (40 ans pour la secrétaire Evelyne Le Tinevez) pour ne citer qu'elle. Malgré tout, la relève se fait attendre dans tous les postes, secrétariat, trésorerie, intendance, animation ou démarchage publicitaire sans parler d'un manque imminent d'arbitres.

Jean-Luc PIERES
co-président US PERROS LOUANNEC





TTLPL (Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion)

Les actions menées par le club de tennis de table de Louannec Plouaret Lannion commencent peu à peu à porter leurs fruits puisque les effectifs remontent et plus particulièrement chez les jeunes. Avec environ 140 licenciés dont pas loin de 90 jeunes, le club se place directement à la 2^e place du département en effectif. Nous espérons continuer cette évolution notamment avec les interventions à l'école de Louannec ainsi qu'à la garderie les jeudi après-midi mais aussi les entraînements du jeudi (18h15-19h45) et du samedi matin (10h30-12h). A tous ceux qui pourraient être intéressés, le club accepte toujours les inscriptions. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet et à nous contacter <http://www.ttlpl.com/>



Portrait sur Jean Darchen

Jean Darchen, 13 ans, habite Louannec et entame sa 2^e année au club du TTLPL. Il fait parti des nombreux jeunes qui représente notre association. Très motivé par l'activité, il s'entraîne deux à trois fois par semaine (jeudi et samedi sur Louannec + mercredi sur Lannion) et participe également aux compétitions:

- le critérium fédéral, compétition individuelle où il a pour objectif d'évoluer au niveau régional d'ici un an.
- le championnat par équipe adulte, vous pourrez retrouver Jean et son équipe de D3 le samedi 3 décembre à Louannec (19h à 22h).

Nous lui avons posé quelques questions:

Comment as-tu découvert l'activité ? "Au collège! Tous les midis, il y avait un atelier tennis de table organisé."

Qu'est-ce qui t'a poussé à t'inscrire dans un club de tennis de table ? "Tout de suite ça m'a plu et du coup je me suis inscrit naturellement..."

As-tu quelques mots pour décrire l'activité ? "Dynamique, sport individuel et d'équipe, spectaculaire, plaisir, mental."

Ta vision de ce sport a-t-elle changé depuis que tu pratiques ? "Pas vraiment à part que je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant d'épreuves par équipes."

Que représente pour toi la compétition ? "Pour moi ça permet de progresser plus vite, de me mesurer aux autres et de me situer par rapport aux adversaires."

Nous souhaitons à Jean ainsi qu'à tous les joueurs du club, bonne chance pour leurs futures compétitions !

Damien Gonzalez
Président du TTLPL.

COURS DE YOGA A LOUANNEC

Le Yoga est une discipline née en Inde. Il se pratique à tout âge. Chacun évolue à son rythme, suivant ses possibilités.

Le yoga est avant tout une science du corps et de l'esprit, un art de vivre qui peut s'inscrire dans une démarche de développement personnel.

Pratiqué régulièrement, le Yoga apporte une meilleure gestion du stress, un recentrage, de la détente, un mieux-être sans oublier au niveau physique davantage de souplesse et une meilleure tonicité musculaire et articulaire.

Chaque séance dure 1h15. Elle se compose d'enchaînements, de postures, de respiration complète en pleine conscience et se termine par un temps de relaxation.

L'association propose 10 séances hebdomadaires à savoir le mardi, le mercredi et le jeudi.

Elles sont assurées par 3 enseignantes diplômées.

Renseignements auprès :

- du président : 02 96 48 33 29

- du trésorier : 02 96 23 28 55

Adresse mail : yoga.louannec@gmail.com





TENNIS CLUB : du neuf pour la rentrée

Le démarrage de la nouvelle saison du Tennis Club de Louannec a été marqué par l'ouverture de la seconde salle de sports.

Elle permet surtout aux matches de championnat par équipe de se dérouler dans de meilleures conditions. Les rencontres se jouent désormais sur deux courts simultanément, ce qui évite les attentes parfois très longues lorsqu'elles s'enchaînaient sur un seul court.

Cela renforce aussi l'esprit d'équipe : coéquipières et coéquipiers sont présents aux mêmes heures et peuvent, grâce aux installations, mieux accueillir les adversaires, tout en suivant les matches au chaud.

Une autre nouveauté liée à la nouvelle salle est à signaler : pour la première fois, le club a pu proposer aux jeunes les plus motivés un deuxième cours hebdomadaire. Réclamé depuis longtemps, ce créneau supplémentaire permet au TCL de fidéliser ses meilleurs jeunes.

Ainsi, comme l'an dernier, Louannec a pu engager trois équipes jeunes en championnat. Alors que les plus âgés, Baptiste Bras, Guillaume Le Guillou et Thomas Le Guillou, jouent fréquemment avec les équipes seniors.

Rappelons que le club aligne quatre équipes seniors, deux féminines et deux masculines. L'équipe 1 féminine et sa capitaine Isabelle Cutullic visent le maintien en D2, l'équipe 1 masculine jouera la montée en D2, sous la houlette de Maël Faouen.

AGEL



L'association de gymnastique d'entretien de Louannec (AGEL) a repris ses activités dès le mardi 6 septembre 2016.

A l'occasion du forum du 3 septembre de nouveaux membres ont

rejoint l'association.

Il est encore possible de s'inscrire, les nouvelles recrues étant toujours les bienvenues !

Nous sommes donc actuellement 90 adhérents.

Lors de l'assemblée générale du 13 octobre dernier le conseil d'administration a présenté le bilan moral et le bilan financier puis a procédé au renouvellement de plusieurs de ses membres.

Catherine Hilbert et Valérie Coignat ont souhaité se retirer du conseil, Anne-Marie Le Berre, secondée par Nicole Veillon, est notre nouvelle trésorière.

Voici donc la nouvelle composition du bureau

Présidente: Annie Le Bellec

Secrétaire: Maryse Bourgart

Trésorière: Anne-Marie Le Berre

Pour clôturer l'année passée nous nous sommes



Des jeunes de l'école de tennis bénéficiant de deux cours par semaine

Les deux équipes 2, gérées par Sylvie Le Bris et Franck L'Héréec, offrent l'opportunité aux nouveaux venus de faire leurs premiers pas en compétition.

La stabilité prévaut, tant au nombre de licenciés (98) que d'inscrits à l'école de tennis.

Les cours sont toujours encadrés par nos trois enseignants diplômés d'État, Antoine Bellec, Aurélie Dorp et Georges Paysant.

Au cours de l'année, ceux-ci proposeront en outre des étapes « Galaxie Tennis », nom du nouveau programme mis en place par la Fédération française. Il est destiné aux enfants de moins de 12 ans qui ne jouent plus pour un classement mais sont identifiés par une couleur, selon leur niveau : blanc, violet, rouge, orange, vert.

Philippe GESTIN



retrouvés au restaurant "Le ROAN" à St Quay-Perros pour y partager un repas qui a été très apprécié par l'ensemble des convives.

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Annie LE BELLEC
Présidente



BAD'LOISIRS

Une nouvelle saison débute pour l'association Bad'loisirs. La cotisation reste à 35 € pour les adultes et à 20 € pour les jeunes de moins de 15 ans qui sont encadrés cette année par Emmanuel Régnault.

NOUVEAUTE : lundi, un nouveau créneau horaire : de 17 h 45 à 19 h 15. Les séances pour adultes se déroulent le lundi à partir de 19 h jusqu'à 22 h 30 et le mercredi de 20 h 45 à 22 h 30. Comme son nom l'indique, cette association n'organise pas de compétition mais simplement quelques rencontres amicales

avec Pleumeur-Bodou ou Rospez et joue avant tout pour le plaisir !

A noter un changement dans la composition du bureau, si Luc Klaine et Nicolas Lopez restent respectivement président et trésorier, Emmanuel Régnault devient le nouveau secrétaire.

Par ailleurs, nous sommes dorénavant présents sur les réseaux sociaux à l'adresse <https://www.facebook.com/badloisirs.louannec> et nous pouvons être contactés en envoyant un mail à badloisirs.louannec@gmail.com.

NOUVEAU

KIMOCHI DOJO

Dans son aspect extérieur, le **laido** est la pratique martiale et le maniement du sabre traditionnel japonais.

Dans sa traduction littérale, le laido veut dire : "**La Voie de l'Unité de l'Être**" : **I - Ai - Do**.

La finalité du **laido** n'est pas uniquement de couper un adversaire imaginaire ni en combat, mais de conduire à une unité de la pensée et du corps, et de favoriser le développement personnel entre autre l'aspect technique ardu : **Le sabre devient le prolongement de soi-même. Une grande maîtrise mentale est nécessaire pour le maniement de l'arme qui requiert des angles de coupes bien spécifiques.**

La création du laido est attribuée à **Hayashizaki Jinsuke Shigenobu** (1542 - 1621) qui codifia la pratique avec un katana.

Le laido, du fait de sa culture japonaise et ancestrale, s'adresse aux personnes, à tous les stades de la vie, qui recherchent "autre chose" dans la Voie des Arts Martiaux traditionnels dits sportifs et non Arts traditionnels tel le laido.

De même, le laido peut intéresser ceux qui souhaitent reprendre une pratique interrompue, car il n'y a ni chutes, ni chocs avec un partenaire ; le seul adversaire étant vous-même. Il faudra donc maîtriser votre corps, et "polir" votre mental tout au long de votre pratique.

L'important n'étant pas le nombre de katas connus, mais leur répétition et leur qualité d'exécution en constante évolution.

Pendant l'entraînement, le pratiquant s'exerce soit avec un **Katana**, ou **Shinken** (vrai sabre), soit pour la majorité des élèves avec un **lai-To** (sabre non tranchant).



Il s'agit d'effectuer des **katas** (formes codifiées) qui mettent en scène un ou plusieurs adversaires, obligeant le pratiquant à anticiper, parer ou riposter à une attaque.

Les cours sont dispensés par Véronique B. Liard Présidente et Fondatrice Kimochi Dojo Enseignante Yudansha (ceinture noire) 2^{ème} dan (préparation 3^{ème} dan)

ZNKR renmei sous délégation Japonaise internationale Rattachée FFJDA et Comité National de Kendo.

Cours les lundis de 19 h 30 à 21 h 35 (salle ping pong et Dojo laido)

Entraînements libres les mercredis sous la responsabilité de l'enseignante de 20 h à 22 h 00.

Tous renseignements au 06 88 444 903.

Site officiel :

kimochidojo.22@gmail.com

<http://kimochidojo.eklablog.com/>



Maisons fleuries

Cette année encore, avec plus d'une vingtaine de jardins visités, la commission des "Maisons et jardins fleuris" a une nouvelle fois été ébahie devant ce florilège de couleurs et de variété florale offert par des Louannécains passionnés, qui patiemment apprivoisent la terre et la botanique. Il est à noter que cette manifestation, où les lauréats sont traditionnellement récompensés pour leurs réalisations, ne pourrait être ce qu'elle est, sans la participation de nos partenaires commerçants et artisans, qui nous accompagnent chaque année. Par le biais de cet article, on peut saluer également le travail du personnel technique qui œuvre quotidiennement à créer et entretenir pelouses et massifs et faire de Louannec une commune séduisante. Ci-dessous le classement des lauréats par catégorie.



Pascal BODIOU

Jeux et espace détente "Roch Guen"

En ce deuxième semestre, le quartier de Kernu s'est vu doté d'un nouvel espace ludique avec l'aménagement d'un espace boisé en jeux et mobiliers urbain.



Cet espace situé sur Roch Guen et à proximité des lotissements Jardellec et Hent Meur, permet aux Louan-

nécains de Kernu comme aux autres, de profiter d'un moment de détente en famille. Le choix du mobilier et des jeux a été fait dans un souci d'harmonisation avec le caractère boisé de cet espace. Composé de 2 tables, 1 banc, 2 corbeilles, 2 cabanes d'enfants et un portique avec balançoires, il permet aux familles de s'arrêter quelques instants pour un encas ou un pique nique en famille et laisser les enfants s'adonner aux plaisirs des jeux d'extérieur, dans un cadre sécurisant. Les différents jeux ont été rapidement adoptés par les enfants après leur installation. Cette première démarche d'aménagement engagée sur Kernu, sera poursuivie sur d'autres quartiers de Louannec, en fonction des orientations prises et à valider dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pascal Bodiou

Illuminations Noël

Pour cette période de fêtes, Louannec s'est, comme à l'accoutumée, parée de ses plus belles illuminations. La commission environnement s'est particulièrement attachée au réaménagement de la route départementale RD6, qui traverse le bourg. L'investissement dans de nouveaux luminaires a un double objectif :

- le remplacement d'équipements énergivores et vieillissant, par des illuminations basse consommation à base de LEDs,
- permettre une certaine harmonie dans les formes et les couleurs des luminaires.

Une attention particulière a également été apportée à la mise en valeur du rond point de la mairie ainsi que la mairie elle-même, permettant aux Louannécains, de profiter d'une décoration diurne et nocturne. Cette opération a permis une réaffectation de certaines décorations basse consommation et l'embellissement de lieux publics, tels que l'église.

Joyeuses Fêtes.

Pascal Bodiou



MÉROUANE CHAILLOU, GRAINE DE CHAMPION !!

Du haut de ses 17 ans fêtés en octobre, Mérouane CHAILLOU, cadet 3 et classé "espoir" de la natation française, fait partie du club "Lannion Natation". Du 17 au 20 novembre, dans la douceur de la cité angevine, il a participé au championnat de France et rivalisé avec et surtout contre les meilleurs nageurs français, dont certains ont participé aux derniers J.O. Mais ce jeune garçon, volontaire, ambitieux, fait fi de ces "Cadors". Il n'a qu'un but : réussir.....

Né à Toulouse et poussé par ses parents, il fait ses classes aux bébés nageurs, fréquente les bassins aquatiques et il aime cela. En 2007, à 8 ans, à Guyancourt (78) il est licencié au club local, commence les "compét's" comme il dit et trouve sa voie.

En 2009, il arrive avec ses parents en Bretagne, à Louannec. Il rejoint le club "Lannion Natation" et sous la houlette de son entraîneur : Marie Rosuel, il dispute régulièrement des compétitions, ce qui l'enchanté.

Sa nage favorite est le dos, sur 50 et 100 mètres.

C'est en arrivant en fin de 4^e qu'il débute des compétitions en National, au niveau du Grand Ouest. A l'été 2015, il est sélectionné pour le championnat de France à Amiens (80), il est cadet. Jeune, stressé, bloqué par les enjeux, et pas prêt mentalement, après plusieurs épreuves, il termine 10^e au classement général dans sa catégorie, au temps et non au classement (méthode appliquée à l'époque par la F.F.N.). Grâce aux ses résultats obtenus depuis deux ans, il intègre la "Team 22" qui comprend en son sein les meilleurs nageurs costarmoricains.

Mais le règlement de la fédération change et les nageurs ne sont plus sélectionnés que sur leurs temps, mais suivant leur classement. Sa place lui permet d'accéder au championnat de France en novembre 2016 à Angers où il dispute le 100 m dos le vendredi... et le 50 m dos le dimanche...



A cet effet, voici un extrait du "Télégramme" du 21.11 relatant ses résultats lors des Championnats de France :

"... Il a ainsi pu se confronter à l'élite de la natation française, présente pour préparer les championnats du monde en petit bassin, qui se dérouleront au Canada. Mérouane Chaillou a réalisé une belle compétition :

il a participé à la finale C, réservée aux nageurs

nés en 1999 non retenus pour les finales A et B. Il s'est classé 8e du 50 m dos, en battant le record départemental toute catégorie sur la distance. Sur le 100 m dos, il s'est classé 7e en battant le record de Bretagne toutes catégories en bassin de 25 m"... . Il a réalisé 56'31"

Garçon atypique Mérouane s'assume. Il est grand 1,83m et a grossi dit-il "j'ai pris 4 kilos" (69kg). Mais ce n'est pas son physique qui lui permet la gagne mais sa hargne, sa rage de vaincre et un investissement personnel soutenu.

Mérouane est lycéen, en terminal "S" au lycée Félix Le Dantec, section sport. Il envisage de poursuivre ses études jusqu'au moins la licence et préparer l'entrée au "Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille", fort de stages effectués bénévolement l'été avec la S.N.S.M. de Ploumanac'h.

Mais les entraînements sont intensifs pour obtenir un tel niveau sportif. Pour éviter la nage tard le soir après les cours, il bénéficie d'un aménagement scolaire qui lui permet de s'entraîner les mardi et jeudi après-midi pendant deux heures. Les lundi, mercredi et samedi, deux heures par jour avec son club.

Mérouane, le néo-breton comme il le revendique haut et fort, est un jeune homme attirant, qui a la tête sur les épaules, un mec super sympa !

Profitant de cet article, Mérouane tient à remercier ceux qui lui font confiance, qui l'épaulent, qui lui apportent leur soutien et qui gèrent toute l'organisation : le bureau du "Lannion Natation", son entraîneur et ses parents.

Bon vent mon garçon.....



Guy PARZY



RECETTE GOURMANDE POUR NOËL

En attendant notre prochain portrait de jeune talent, Quentin Roche vous offre cette recette pour les fêtes.

Ballottine de volaille aux champignons, sauce champagne, quinoa comme un risotto au lait de coco et carotte rôtie

Farce :

- 50 gr de poitrine fumée
- 25 gr de beurre pommade
- 50 gr de fromage blanc
- 50 gr de champignon
- 25 gr de jus de citron
- 1/4 botte d'estragon
- sel, poivre

Mélanger le beurre pommade, le persil haché et le jus de citron.

Ajouter la poitrine coupée finement, l'estragon haché, le fromage blanc, l'échalote ciselée et les champignons hachés, assaisonner.

Suprêmes de pintade :

- 4 filets de pintade ou de poulet

Ouvrir les suprêmes en portefeuille, assaisonner.

Garnir avec la farce, rouler et serrer avec le film plastique, piquer légèrement avec un couteau la ballottine,

Rouler avec une seconde couche de film en serrant bien.

Cuire les ballottines dans de l'eau frémissante à feu très doux pendant environ 15 minutes,

Une fois cuites, retirer du film les ballottines, les sécher et les faire colorer dans une poêle avec de l'huile bien chaude, sur toutes les faces.

Carotte rôtie :

- 4 carottes (fines)
- 5 cl jus d'orange
- 20 g miel
- 1 cm de gingembre
- romarin



- 2 cl huile d'olive
- sel, poivre

Couper les carottes en deux sur la longueur

Mélanger les ingrédients ensemble

Rôtir pendant 35 minutes à 180°C

Vérifier la coloration de près.

Crème de carotte au romarin :

- 2 carottes
- romarin
- sel, poivre
- crème liquide ou du lait

Cuire les carottes à l'eau, les passer au presse purée ou au mixeur

Rajouter de la crème ou du lait jusqu'à la consistance d'une purée un peu liquide, assaisonner.

Mettre la purée sur un feu doux, rajouter le romarin et laisser infuser.

Sauce :

- 20 cl de champagne brut ou de vin blanc pas trop acide
- 15 cl de bouillon de volaille
- 15 cl de crème liquide
- un peu de beurre
- mélange de champignons
- sel, poivre, muscade

Faire dorer l'échalote dans le beurre. Ajouter le mélange de champignons. Laisser cuire 5 minutes.

Mouiller ensuite avec le champagne et la crème. Saler, poivrer et ajouter la muscade.

Faire mijoter 15 minutes.

Quinoa comme un risotto au lait de coco :

- mélange quinoa gourmand
- oignon
- huile d'olive
- bouillon de légume
- lait de coco
- sel, poivre

Faire revenir les oignons avec de l'huile d'olive

Rajouter le mélange de quinoa à feu moyen.

Ajouter le bouillon de légume petit à petit et cuire comme un risotto.

Une fois le quinoa cuit, ajouter le lait de coco et réduire jusqu'à une consistance bien crémeuse.

Couper le feu et dresser.

"CES 50 ANNEES QUI ONT CHANGE LOUANNEC"

Jean-Paul Simon est né à Louannec en 1944. Il y a vécu l'école primaire et les années d'entraide dans les fermes, les travaux des champs...

Le temps où les habitants s'identifiaient à leur équipe de football et en étaient très fiers...

Son site web restitue un demi-siècle, voire plus, de la vie de la commune en distillant çà et là quelques souvenirs personnels.

Au texte original, tel qu'il a été présenté en mai dernier dans « Ouest-France » et dans « Le Trégor », Jean-Paul Simon a fait de nombreux rajouts.

Il a notamment rajouté cinq portraits : Félix Delmasure, propriétaire de Rosmapamon de 1929 à 1958 ; Georges Thibaut, membre du groupe vocal « Les Quatre Barbus » ; Jacques Etienne, journaliste à L'Equipe et à France-Football ; Erwoan Pezron, directeur d'une « Business Unit » de la multinationale Arkéma et Mélanie Craignou, vice-dauphine de Miss France 2010.

Il a présenté un combattant de la Guerre 14-18, un de la Guerre 39-45, un de la Guerre d'Indochine, un de la Guerre d'Algérie.

Il s'est penché sur la période de l'Occupation allemande (1940-1945). Il a recueilli plusieurs témoignages dont ceux de Marie Esquenet, de Claude Londres et de Joseph Rolland.



Site Internet : www.50-ans-louannec.fr

ARRÊT SUR IMAGE

1963..... Un mariage à Louannec





BOÎTE À LIVRES

Le Lions Trégor Côte de Granit Rose a souhaité participer à une action humaniste pour vaincre l'illettrisme visant à donner ainsi un accès à la lecture pour tous. C'est ainsi que 5 communes du canton ont été sollicitées pour accepter de recevoir une boîte à livres dont Louannec.

Le LTGR a financé l'achat des boîtes à livres qui ont été installées sur ces 5 communes par les services techniques. Pour notre commune, elle est située sur la place de la Poste.

Le principe des boîtes à livres est né aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons. Il se répand depuis quelques années dans notre pays.

Le principe en est simple : JE DEPOSE UN LIVRE, J'EMPRUNTE, JE LIS, JE RAPPORTE.

Chacun peut apporter un livre, en choisir un et le rapporter quand il le souhaite.

Tous types de livres peuvent être déposés : romans, bandes dessinées, livres pratiques, livres pour enfants, etc....

La vérification du contenu de la boîte est régulièrement faite afin que ne soient pas stockés des ouvrages n'ayant aucun rapport avec le but recherché : combattre l'illettrisme..



LUDOTHÈQUE

A partir du 1^{er} janvier 2017, la ludothèque située Cité de Carlouar à Louannec sera communale.

Rappel de son fonctionnement :

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

- semaine impaire : Mercredi de 10h00 à 11h30

- semaine paire : Mercredi de 16h30 à 18h

Adhésion : 20 euros/365 jours (date à date), hors vacances scolaires.

Emprunt de 3 jeux maximum tous âges pour un délai de 15 jours.

Des animations ponctuelles seront faites en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Merci de contacter :

- Mme Catherine CALVEZ au 06 75 36 50 22

- Mme Nadyne ROGARD au 06 89 79 18 18

Appel au bénévolat :

Si vous disposez d'un peu de temps, merci de vous mettre en rapport avec elles.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au fonctionnement de la ludothèque dans le cadre du Réseau Parents Assistant(e)s Maternelles (RPAM) et souhaite qu'elle continue à amuser petits et grands en tant que ludothèque communale.

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE à tous.

Nicole MICHEL

Présidente du Comité Intercommunal de la Petite Enfance



ETAT CIVIL 2ND SEMESTRE 2016 (Arrêté à la date du 28 novembre 2016)

NAISSANCES

LE CONTELLEC Paul, Alain, Florent	10 juillet	LAINEZ Suzon, Marie, Simone	15 septembre
HÉLIE Louis, Marie, André	15 juillet	HILBERT David, Laurent	23 septembre
DURAND RIEDER Tiago, Lucien, Jay	24 juillet	DROUMAGUET Léna, Jeanne, Marie	29 septembre
TAVERNIER Camille, Angèle, Marie	08 août	EVEN Romain, Valentin, Hugo	03 octobre
LE FLEM Kiarah, Régine, Mickaëlle	16 août	DROUIN Malo	06 novembre

MARIAGES

LE GALLOU Pascal et HARMAND Sandrine, Lucie	02 juillet
LE MAILLOT Guy et BEGHDALI Louisa	18 juillet
GRENES Simon, Marie et GEORGELIN Morgane	06 août
NICOL Erwan, Pierre, Marie et RIOU Sophie	13 août
REMOND Sylvain et LE MEHAUTE Gwendoline, Jennifer, Priscilla, Nolwenn	20 août
RUEL Bruno, Djamel et COM Caroline, Marie, Louise	17 septembre
MARIEN Daniel, Camille, Fabien et VIEVILLE Nicole	19 octobre
BOISSEL Julien, Sylvain, Hervé et LE BECHEC Alizée, Océane	19 novembre

DÉCÈS

PRAT Hervé, Jean-Yves	05 juillet	LE GUILLOU Marie Francine Veuve LE GOUESTRE	31 août
SOULIÉ Michele	04 juillet	BIENAIMÉ Marcel	08 septembre
RIVOALLAN Gérard	11 juillet	TOULARASTEL Eliane Veuve GRUBER	04 septembre
BÉDEL Guy, Joël, Joseph, Ange	28 juillet	MEUDAL Jeanne Marie, Albertine Veuve PRIGENT	20 septembre
BIDEAU Veuve COUDRET Alice	05 août	BARZIC Jean-Jacques	23 octobre
OLLIVIER Maria Veuve LE LOARER	12 août	PIGNOREL Jean-Paul	05 novembre
PERSON Jean, François, Marie	13 août		

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Benoit Berthelot
Conseiller Immobilier
☎ 06 76 97 26 28
✉ benoit.berthelot@iadfrance.fr

Suivez-nous sur I@D France iadfrance.fr

VALÉRIE LE HUEROU
ANGLE DROIT
ATELIER DE DESSIN EN ARCHITECTURE
Dossiers Administratifs/Aménagement intérieur et extérieur
20, ROUTE DE KERJEAN
22700 LOUANNEC
valerielehuero@sf.fr
Tel: 0612510797

Vitro DESIGN

Pascal LOESCHER
7 rue des granites
22700 Louannec
06 58 48 10 67
02 96 46 19 89
pl@vitrodesign

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâteaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Vitreaux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar à vins - Restaurant	Matelots Grenadine	M. HAYES Laurent	15 Rue des Ecoles	02.96.48.13.21
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Chambres et tables d'hôte	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	09.64.16.34.50
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Épicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën FKE Auto	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. Benoît BERTHELOT		06.76.97.26.28
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	Au Petit bonheur	M. GUILLOU François	4 bis route de Trélévern	02.96.38.61.22/06.27.92.75.26
Restaurant	L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIMILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Hélène GIROUX	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor, association de Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel
29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Mobili Tilt : n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	La Poste	02 96 23 13 11
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Les Ecoles	
Médecins		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
Nathalie RONNELLE		Soins à domicile	
2, route de Nantouar	02 96 23 14 31	CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
Cabinet soins infirmiers		22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Centre de Loisirs	
Cabinet infirmier		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		Camping municipal	
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	Ernest Renan	02 96 23 11 78
Chirurgien-dentiste		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Gilles LE PAGE		Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Pharmacie		S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Anne GUEZIEC		Correspondants de Presse	
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Ouest-France	02 96 23 09 61
Psychologue Clinicienne D.E		Mme DURIEU Caroline	06 61 80 81 75
Florence SAILLANT			of.cdurieu@orange.fr
5, route de Perros	02 96 49 01 24	le Télégramme	02 96 23 70 46
Masseurs Kinésithérapeutes		M. EVEN René	09 61 04 46 80
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ			rene.even@orange.fr
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	le Trégor	02 96 23 07 59
Manuel DORÉ		Mme LE PAGE Nadia	nadialepage@orange.fr
5, route de Perros	02 96 49 01 21		06 78 69 55 67
Pédicure - Podologue		EHPAD	
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03	Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
38, route de Tréguier	06 71 76 27 88	SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
Orthophoniste		25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Stéphanie JOUANNO		Saint Quay perros	
38, route de Tréguier	06 82 69 88 17	CCAS	
Osthéopathe DO		Mairie Louannec	02 96 23 20 63
Pierre MAUGUIÈRE			
5, route de Perros	02 96 49 01 20		

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :

Mardi (semaines paires) (bac gris)

Collecte sélective :

Mardi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/Les-jours-de-collecte-sur-ma-commune.html?wpid=9238>

Le BIM

Responsable de la publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
G. Egault, D. Viard, G.Parzy
S. Cravec, E. Renaud
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc

Mairie :	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Danielle VIARD	vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

2016, vos enfants bougent..



CMJ (Commission Municipale des Jeunes)



Défi 2016



Halloween à Kernu



Nettoyage des plages



Le Lenn en fête



Préparation des colis de Noël



Fête de la musique